

# Les carnets de Retraite & société

... à continuer  
... associé qui reconnaît  
... on qu'il est capable  
... mais aussi la possibilité  
... u présent. Les nouveaux groupes de population  
... uturs retraités, préretraités ou jeunes retraités) se  
... nfrontent aujourd'hui, en l'absence de modèles  
... réexistants, à la nécessité de penser et d'aménager  
... ur vie à la retraite et cherchent à déterminer les  
... rmes de leur existence sociale et politique.

Cet article se propose, à partir des résultats d'un  
... avail de recherche réalisé en 2008 sur commande  
... e la CGT-Ires, de s'interroger les modalités de la  
... participation des retraités aux sphères de la déci-  
... on politique et d'identifier les canaux de la mise  
... n forme de leurs attentes et de leur représenta-  
... ion. Premièrement, il s'agit d'identifier les formes  
... des modalités d'accès des retraités à la sphère  
... sociale, en soulignant la co-existence d'une « cen-  
... tration sur la sphère privée », d'engagements dans  
... la vie sociale sur le mode de l'épanouissement de  
... soi et d'une aspiration à une meilleure reconnais-  
... sance dans la sphère sociale des attentes propres  
... à chaque retraité.

Deuxièmement, nous nous intéressons au rapport  
... des retraités à la sphère politique en pointant d'une  
... part la difficulté pour les retraités à se constituer  
... en tant que groupe social, condition d'émergence  
... de ces derniers en tant qu'acteur collectif dans la  
... sphère politique et d'autre part l'existence d'une  
... action de retraités indifférents à cet enjeu de l'ac-  
... cès à la sphère politique sur le mode du citoyen  
... clair et vigilant.

Enfin, troisièmement, nous étudions un certain nombre  
... d'organisations officielles (dispositifs officiels de  
... participation, syndicats de retraités, élus locaux, ins-  
... titution publique) du point de vue de leur capacité  
... à assurer l'accès des retraités aux sphères sociale  
... et politique.<sup>2</sup>

Les retraités et leur accès à la sphère sociale  
... Envisager la question de la représentation des  
... retraités, c'est bien sûr s'interroger sur la façon dont  
... les aspirations de ces populations émergent dans  
... les débats publics et dont elles accèdent à certaines  
... formes de pouvoir. Mais, au-delà d'un accès for-  
... mel aux instances de pouvoir, inscrit dans le rapport  
... conventionnel représenté/représentant, d'autres

... de sa vision du monde est la sphère familiale et plus  
... largement une sphère privée ?

Un accès contrasté et difficile à la sphère sociale  
... Cette centration sur la sphère privée semble s'affir-  
... mer dans la perception qu'ont les retraités de  
... leur utilité sociale, compte tenu des réponses des  
... enquêtés à la question : « Dans votre famille / votre  
... voisinage / votre commune / une association / la  
... société, vous sentez vous très utile / assez utile / très  
... peu utile / pas du tout utile ? » Ainsi, il s'avère que  
... le sentiment d'utilité est très affirmé chez les per-  
... sonnes enquêtées lorsqu'il s'agit de la sphère fami-  
... liale (89,1 %) et décline dès que l'on s'en éloigne.  
... Il reste fort néanmoins dans la sphère du voisinage  
... (62,3 %), mais il diminue de façon notable lorsqu'il  
... s'agit de la société (38,5 %). Ces écarts peuvent être  
... analysés en relation avec le degré de proximité de  
... la sphère concernée mais aussi avec le caractère  
... plus ou moins politique/politisé de cette sphère. Au  
... fort sentiment d'utilité de la sphère familiale et  
... électives s'oppose la faible utilité dans des sphères  
... plus structurées politiquement. Le lien établi par  
... Weber entre action de socialisation et action  
... rationalisée et repris par Nowik dans son article  
... consacré à l'engagement associatif des retraités  
... (Nowik, 2009) nous permet de mieux saisir ce qui  
... fait pertinemment ressortir que le sentiment d'uti-  
... lité est orienté prioritairement et automatiquement  
... traditionnellement affectivement vers la sphère  
... la forte capacité du sentiment d'utilité est orienté  
... nécessité, en habitant aux marges de la sphère  
... famille s'oppose la difficulté de participation et  
... dans la société. Cette difficulté de participation dans la  
... société apparaît nettement liée au degré d'en-  
... gagement des personnes enquêtées : 29,4 %

... de ce que pourra  
... tés dans la société  
... notre enquête sur  
... sociale et politique  
... peut être établi  
... à la vie sociale et  
... participation à la  
... tion qu'ils propo-

Des luttes pour la  
... Quel que soit le  
... engagement dans  
... des aspirations sur  
... sphère sociale.  
... entre une « place  
... vée et une « place  
... licitation (souvent  
... les retraités.  
... Ce paradoxe s'explique  
... réponses des en-  
... « Que diriez-vous  
... aujourd'hui ? ». A  
... ayant répondu à  
... à la « sphère soc  
... Pour ces enquêtés  
... passe (entre autr  
... impliqués dans c  
... rêts et les droits  
... accès aux soins...  
... participation, pas d  
... ment en tant qu  
... qui ne s'empêch  
... et l'important  
... luttes nécessitent  
... comme d'au  
... « les p  
... seraient en confl  
... Les enquêtés, q  
... la sphère socia  
... rité (70 % contre  
... que les retraités  
... de lutte, une po  
... enquêtés se dé



“ Les Carnets de Retraite et société sont diffusés lors de conférences, colloques ou ateliers. Ils proposent un ou deux articles sur un thème précis, parus ou à paraître dans la revue Retraite et société.

Des résumés d'articles sur le même thème accompagnent parfois cette publication. ”

# Sommaire

## Articles

L'accès aux sphères sociale et politique des retraités :  
quelles formes de participation et de représentation ?  
> Catherine Gucher  
> Denis Laforgue

09

Migrations et communautarisation territoriale  
des personnes âgées aux États-Unis  
> Christian Pihet  
> Jean-Philippe Viriot Durandal

37

## Résumé

Le choix de vieillir à domicile, l'inévitable adaptation  
des modes de vie.  
*Étude longitudinale (1999-2006) de la mobilité quotidienne d'un  
groupe d'âinés de banlieue pavillonnaire de l'agglomération de  
Québec au Canada.*  
> Sébastien Lord

70

# avant – propos

## Vieillir et décider dans la cité

Jean-Philippe Viriot Durandal, Maître de conférences à l'université de Franche-Comté, Professeur associé à l'université de Sherbrooke, Président du REIACTIS.  
Daniel Reguer, Professeur à l'université du Havre, Chercheur au CIRTAI (UMR CNRS IDEE), Membre du REIACTIS.

Ouvrir les premières pages de ce carnet nous invite à prendre du champ sur la question du pouvoir des personnes âgées dans la société contemporaine. C'est précisément à cette tâche que se consacre le Réseau de recherche international sur l'âge, la citoyenneté et l'insertion socio-économique (REIACTIS) depuis 2006. Regroupant de nombreux chercheurs en sciences sociales sur le plan international, il a réuni en trois ans autour de cette thématique 210 experts de 30 nationalités issus de plus de 70 universités et centres de recherche. Cent-onze articles et exposés ont ainsi été rassemblés. Nous avons choisi ici de retenir quelques contributions à l'occasion de la création des cahiers. Ce numéro\* met plus particulièrement en exergue l'intégration des aînés au niveau territorial. La question du rapport à la proximité est d'autant plus pertinente que les processus de territorialisation de

l'action publique et le renforcement des échelons décentralisés de la politique de la vieillesse posent, dans l'hexagone comme dans un certain nombre de pays de l'OCDE, le problème de la capacité des personnes âgées à agir sur les systèmes de décision quels qu'en soient le niveau et l'objet. Les enjeux politiques locaux – même dans des pays considérés comme « jacobins », telle la France – portent sur des questions complexes sur le cadre de vie des personnes âgées comme les transports publics, la mobilité, l'aménagement urbain, mais aussi la sécurité des personnes et des biens.

Accompagnant la décentralisation, la France, comme certains de ses partenaires européens, a développé un arsenal législatif dont l'économie générale vise clairement à rapprocher les niveaux décisionnels publics des citoyens à travers des formes de participation institutionnelle. De la création des Coderpa (comités départementaux des retraités et personnes âgées) en 1982, aux lois de 2002 sur l'action sociale et médico-sociale ou sur les droits des patients, en passant par l'obligation de création des conseils de la vie sociale, il s'agit de comprendre comment s'opère la distribution des pouvoirs et des rôles sociaux tant dans le cadre de la démocratie locale que dans ce que certains appellent la « démocratie sanitaire ». La question de la participation des retraités et personnes âgées aux processus décisionnels est d'autant plus saillante, que les nouvelles générations de pensionnés y

sont particulièrement sensibles du fait de l'évolution de leur profil socio-économique et des valeurs post-matérialistes qui les singularisent de leurs aînés.

Mais l'architecture institutionnelle ne suffit peut-être pas à cerner seule la question de l'intégration des personnes âgées aux processus décisionnels. Il s'agit aussi de considérer les moyens par lesquels les ressources des personnes âgées (compétences et aptitudes, réseaux sociaux, proximité spatiale...) font levier dans la participation aux décisions. En contrepoint, il s'agit aussi d'interroger l'invisibilité sociale de ceux qui sont précisément dépourvus de ces ressources. On peut également envisager avec les perspectives ouvertes par la sociologie critique que l'intégration dans les systèmes décisionnels publics peut comporter quelques limites. Dans certains contextes, les dispositifs participatifs ne sont pas exempts de volonté d'instrumentalisation par le pouvoir politique ou les gestionnaires privés et dans d'autres, ils ne correspondent pas aux formes concrètes de pouvoir que souhaiteraient ou pourraient exercer certaines populations âgées en marge des mécanismes participatifs institutionnels.

Parfois, encore face au pouvoir démocratique, la participation peut être confisquée par des groupes sociaux disposant de ressources (notamment socioculturelles) plus élevées que la moyenne de la population qu'ils sont censés représenter. L'apport de Catherine Gucher et Denis Laforgue présent dans ce carnet est, à cet égard, particulièrement éclairant. Au-delà de la question de la participation, c'est aussi celle de l'expression des besoins et des attentes qui se pose. Faute d'y répondre, certains pays ont implicitement ou explicitement laissé se développer des formes de communautarisation des populations âgées sur certains espaces géographiques ou sociaux comme l'explique Christian Pihet. Il s'agit alors de comprendre comment sur un territoire donné, la diversité des populations

et de leurs besoins peut être mesurée et prise en compte par les décideurs. Le travail de Sébastien Lord annoncé en fin de carnet sur les mobilités des personnes âgées nous invite à cet égard à poursuivre la lecture dans cette direction au-delà de cette première édition.

\*

Le contenu des numéros un et deux des *Carnets de Retraite et société* est fortement lié au colloque de Rouen organisé par l'UMR CNRS IDEE et le REIACTIS sur le thème « Vieillir et décider dans la cité ». Nous remercions l'ensemble des partenaires de cet événement et notamment la CRAM pour son soutien déterminant, mais aussi la CNSA, la MSA, la DREES, le CNRS, les collectivités locales et la communauté universitaire qui ont rendu cet événement possible.



# L'accès aux sphères sociale et politique des retraités :

quelles formes de  
participation et  
de représentation ?

**Catherine Gucher**

Sociologue, centre pluridisciplinaire de gérontologie,  
UMR Pacte, université Pierre Mendès France, Grenoble

**Denis Laforgue**

Sociologue, laboratoire LLS (Langages, Littératures, Sociétés),  
université de Savoie, Chambéry

**Q**lors que la part des retraités dans la société française ne cesse d'augmenter, les politiques les concernant paraissent, a priori, pouvoir être identifiées comme relevant du registre des « politiques de la pitié », telles que les définit Hannah Arendt, c'est-à-dire un ensemble d'interventions publiques organisées sur le fondement d'une distance établie et maintenue avec un public faisant l'objet de définitions homogénéisantes, à partir de sa souffrance supposée et de ses besoins d'aide (Arendt, 1967). Or, cette logique politique semble entrer en tension avec un contexte contemporain, dans lequel émerge très fortement « le problème des places sociales des différentes générations », en laissant tout particulièrement en suspens la question de la place<sup>1</sup> des retraités dans la société française. Les retraités baby-boomers, disposant de ressources nouvelles (temps, santé, capital économique) malgré de fortes inégalités persistantes n'aspirent-ils pas à continuer à exister à part entière dans une société qui reconnaîtrait tout à la fois la contribution qu'ils ont apportée, par leur travail, à la société, mais aussi le rôle positif qu'ils peuvent encore jouer au présent ? De nouveaux groupes de population (futurs retraités, pré-retraités ou jeunes retraités) se confrontent aujourd'hui, en l'absence de modèles préexistants, à la nécessité de penser et d'aménager leur vie à la retraite et cherchent à déterminer les formes de leur existence sociale et politique.

<sup>1</sup> Par place, nous entendons, dans une perspective wébérienne, un statut, une identité, une reconnaissance et une existence sociales. Nous postulons à la suite de Sorokin (1927) l'existence d'une stratification sociale reposant sur une distribution inégale des droits et des privilèges, des devoirs et des responsabilités, des valeurs sociales et des privations, du pouvoir social et des influences.

Cet article se propose, à partir des résultats d'un travail de recherche réalisé en 2008 sur commande de la CGT-Ires, de s'interroger sur les modalités de la participation des retraités aux sphères de la décision politique et d'identifier les canaux de la mise en forme de leurs attentes et de leur représentation.

Premièrement, il s'agit d'identifier les formes et modalités d'accès des retraités à la sphère sociale, en soulignant la co-existence d'une « centration sur la sphère privée », d'engagements dans la vie sociale sur le mode de l'épanouissement de soi et d'une aspiration à une meilleure reconnaissance dans la sphère sociale des attentes propres de chaque retraité.

Deuxièmement, nous nous intéressons au rapport des retraités à la sphère politique en soulignant d'une part la difficulté pour les retraités à se constituer en tant que groupe social, condition d'émergence de ces derniers en tant qu'acteur collectif dans la sphère politique et d'autre part l'existence d'une fraction de retraités indifférents à cet enjeu de l'accès à la sphère politique sur le mode du citoyen éclairé et vigilant.

Troisièmement, nous étudions un certain nombre d'organisations officielles (dispositifs de participation, syndicats de retraités, élus locaux, institution publique) du point de vue de leur capacité à assurer l'accès des retraités aux sphères sociale et politique<sup>2</sup>.

## Les retraités et leur accès à la sphère sociale

Envisager la question de la représentation des retraités, c'est bien sûr s'interroger sur la façon dont les aspirations de ces populations émergent dans les débats publics et dont elles accèdent à certaines formes de pouvoir. Mais, au-delà d'un accès formel aux instances de pouvoir,

<sup>2</sup> Notre propos s'appuie sur : une enquête téléphonique auprès de 248 personnes de 55 à 75 ans de quatre départements de Rhône-Alpes (Savoie, Isère, Loire et Rhône) ; une enquête à destination d'instances de représentation (syndicats, Coderpas, CCR qui a recueilli 34 réponses) ; une enquête ethnographique auprès d'un CCAS et son public de retraités. Contrat de recherche CGT-Ires 2007-2008, « La représentation des retraités ».

inscrit dans le rapport conventionnel représenté/représentant, d'autres modalités d'accès peuvent être décryptées, à partir de nos enquêtes, telles que des formes de participation des retraités à la sphère sociale, qui ne se réduisent pas, malgré leur importance, aux attachements relevant de la sphère privée (Arendt, 1994).

### Soi et les autres : une centration sur la sphère privée

Différents travaux (Legrand, 2001 ; Viriot-Durandal, 2003 ; Gucher et Mallon, 2007) soulignent les modes de participation protéiformes des retraités à la vie sociale, leurs engagements multiples<sup>3</sup> qui donnent à voir une volonté de rester en prise avec le monde social et d'y apporter une contribution. Cependant, il semble bien exister des lignes de fracture importantes au sein de la population retraitée, dans la façon de percevoir la retraite. Ces différences dans la conception de la vie à la retraite reposent au fond essentiellement sur la manière de se percevoir en relation avec les autres et plus encore, avec « le tout social ». Majoritairement, les retraités enquêtés envisagent la retraite comme « un temps pour se consacrer à sa famille et ses amis » (59,1 %) et « un temps pour profiter des loisirs » (47,2 %). La retraite comme « temps de repos bien mérité » (28,3 %) et « la retraite comme temps pour s'engager dans la vie sociale » (24,7 %) occupent une place secondaire mais non négligeable dans les propos des répondants. Ces éléments permettent de mettre en évidence l'importance de la sphère privée (famille) comme terrain d'exercice de la retraite. Secondairement, ils révèlent la priorité accordée au proche et confirment ainsi l'importance soulignée par d'autres travaux des proximités spatiales et affectives dans les sociabilités et solidarités des retraités. Cette centration sur le proche, sur la famille, sur soi – à travers les loisirs – fait surgir nécessairement une interrogation sur la capacité à se situer dans une sphère sociale élargie. Au demeurant, si la sphère privée est le lieu essentiel

« Majoritairement, les retraités enquêtés envisagent la retraite comme un temps pour se consacrer à sa famille et ses amis et un temps pour profiter des loisirs »

d'ancrage des retraités, celle à partir de laquelle se définissent leurs priorités, leurs attentes, leurs prises de position, elle implique également un principe de différenciation, d'individuation et de singularisation très fort. Comment définir des intérêts collectifs et se sentir proches des autres retraités, si le fondement de sa vision du monde est la sphère familiale et plus largement une sphère privée ?

### Un accès contrasté et difficile à la sphère sociale

Cette centration sur la sphère privée semble s'affirmer dans la perception qu'ont les retraités de leur utilité sociale, compte tenu des réponses des enquêtés à la question : « Dans votre famille / votre voisinage / votre commune / une association / la société, vous sentez vous très utile / assez utile / très peu utile / pas du tout utile ? » Ainsi, il s'avère que le sentiment d'utilité est très affirmé chez les personnes enquêtées lorsqu'il s'agit de la sphère familiale (89,1 %) et décline dès que l'on s'en éloigne. Il reste fort néanmoins dans la sphère du voisinage (62,3 %), mais il diminue de façon notable lorsqu'il s'agit de la société (38,5 %). Ces écarts peuvent être analysés en relation avec le degré de proximité de la sphère concernée mais aussi avec le caractère plus ou moins politique/politisé de cette sphère. Au fort sentiment d'utilité dans les sphères affectives et électives s'oppose un important sentiment d'inutilité dans des sphères plus éloignées affectivement et plus structurées politiquement. Le distinguo proposé par Weber entre activités de sociation et de communalisation et repris par Nowik dans ses travaux consacrés aux engagements associatifs des retraités (Nowik et Morel, 2006) nous paraît ici tout à fait pertinent pour souligner que le sentiment d'utilité est organisé prioritairement autour des activités traditionnelles et affectives de communalisation. À la forte conscience du service rendu par proximité, nécessité, affection, habitude aux membres de sa famille s'oppose la difficile élaboration du rôle joué dans la

<sup>3</sup> Nous nous référons ici aux enquêtes permanentes sur les conditions de vie produites par l'Insee de 1997 à 2005.

société. Cette conscience de l'utilité dans la société apparaît principalement liée au degré d'engagements formels des retraités. Ce sont 29,4 % des personnes qui n'ont aucun engagement social formel qui ne se sentent pas

« Le sentiment d'utilité est très affirmé chez les personnes enquêtées lorsqu'il s'agit de la sphère familiale et décline dès que l'on s'en éloigne »

de tout utiles contre 11,6 % des personnes qui déclarent avoir un engagement. Au-delà, il importe de souligner que ce qui est en cause ici, est la conscience d'« un soi social » qui ne se manifeste pas de manière

évidente pour 61,5 % de l'échantillon. Comment concevoir en conséquence la formation d'un groupe social, susceptible de favoriser l'accès au champ politique ?

### La participation néanmoins

Les inégalités d'accès à la sphère sociale évoquées plus haut doivent être nuancées par le jugement formulé par les retraités sur leur participation à la vie sociale. En effet, malgré les jugements réservés portant sur leur utilité sociale au sein de la société, une petite moitié de l'échantillon (47,4 %) déclarent participer à la vie sociale<sup>4</sup>. Les modalités décrites de cette participation s'inscrivent sur des registres très différenciés. Nous pouvons repérer que cette participation s'exprime pour 28 % de l'échantillon à travers le canal associatif. À partir de ces éléments, nous pourrions donc être amenés à nuancer les propos tenus précédemment concernant les difficultés d'accès à la sphère sociale. Cependant, comme le démontre Stéphanie Vermeersch, la participation associative prend sens dans le cycle de vie des individus. Elle se donne à comprendre davantage comme modalité renouvelée de la quête de soi et de l'affirmation de son autonomie que comme modalité d'engagement pour le socius. La recherche d'utilité se trouve alors plutôt au service du développement personnel que de l'engagement militant ou d'une volonté de changer la société (Vermeersch, 2004). Ainsi, le sens de la participation des retraités au

mouvement associatif ne peut être, selon nous, associé, de façon systématique à une volonté manifeste de prendre part activement aux débats et évolutions sociales en cours. Il semble, en effet, que ces inscriptions sociales relèvent essentiellement du sens conféré individuellement par les retraités à leur parcours de vie et non d'une mise en forme collective de ce que pourrait être la place et le rôle des retraités dans la société. Il ressort en effet clairement de notre enquête une disjonction forte entre les sphères sociale et politique : aucun lien de dépendance ne peut être établi entre la participation des retraités à la vie sociale et leur engagement. De même leur participation à la vie sociale n'influe pas sur la définition qu'ils proposent de « la représentation ».

### Des luttes pour la reconnaissance ?

Quel que soit le niveau de participation ou d'engagement dans la sphère sociale, transparaissent des aspirations relatives à un meilleur accès à cette sphère sociale. Nous soulignons ici le paradoxe entre une « place vécue » centrée sur la sphère privée et une « place attendue », marquée par une sollicitation (souvent déçue) de la sphère sociale par les retraités.

Ce paradoxe s'exprime clairement dans certaines réponses des enquêtés à la question (ouverte) : « Que diriez-vous de la place des retraités aujourd'hui ? ». Ainsi, presque un tiers des enquêtés ayant répondu à cette question, pensent leur accès à la « sphère sociale » en terme de « lutte sociale ». Pour ces enquêtés, leur rapport à la sphère sociale passe (entre autres choses) par le fait qu'ils sont impliqués dans des luttes pour faire valoir les intérêts et les droits des retraités (niveau de retraite, accès aux soins...). Certes, la plupart d'entre eux ne participent pas directement à ses luttes (8 % seulement ont un engagement associatif, syndical ou politique), ce qui ne les empêche pas d'insister sur leur existence et leur importance. Aux yeux de ces retraités, ces luttes nécessitent de s'opposer à ce qu'ils perçoivent comme d'autres catégories (« les actifs », « les jeunes », « les plus riches », etc.) dont les intérêts seraient en conflit avec les leurs.

4 Il ne s'agit pas ici d'engagement, mais seulement de participation.



Les enquêtés, qui développent un tel rapport à la sphère sociale, considèrent dans leur majorité (70 % contre 49 % dans la population totale) que les retraités ont aujourd'hui, dans cet espace de lutte, une position (relativement) dominée. Ces enquêtés se déclarent inquiets et souvent indignés, plus rarement résignés, face à la place qui est faite, selon eux, aux retraités : « Les retraités ne sont pas trop bien entendus par rapport à leur représentation : on leur reprend ce qu'on leur avait donné l'année précédente... », « Les retraités ont leur mot à dire, qu'ils ne soient pas exclus... »

Une partie importante des retraités enquêtés aspire donc à une place dans la sphère sociale qui serait caractérisée par une plus grande reconnaissance de leurs attentes (en matière d'accès à différents biens), de leurs droits, de leurs besoins (Honneth, 2000), mais ils sont peu nombreux à s'investir activement dans la sphère sociale pour lutter en faveur des retraités<sup>5</sup>.

### L'accès des retraités à la sphère politique

L'accès des retraités à la sphère politique suppose leur capacité à passer du statut d'individu particulier à celui de membre de groupes, susceptibles de fonctionner comme des supports de reconnaissance et/ou de mobilisations collectives de citoyens (Schnapper, 1994). Les logiques de l'action collective sont évidemment à l'œuvre dans cette transition à construire entre sphère privée/sphère sociale/sphère politique (Olson, 1978). Qu'en est-il alors de ces supports de transition entre les sphères ? Comment s'effectue ou non le passage entre ces domaines spécifiques ?

<sup>5</sup> On peut remarquer que ces enquêtés ne souhaitent pas davantage que les autres « être représentés spécifiquement en tant que retraités » : la majorité (60 %) d'entre eux espère une meilleure reconnaissance de sa situation individuelle.

### Semblables et différents : groupes de status et ou force constituée, un obstacle pour l'accès à la sphère politique ?

Si nous retenons comme éléments de définition d'un groupe social les critères communément admis par la sociologie c'est-à-dire un ensemble d'individus, ayant des caractéristiques communes, des intérêts communs, développant un sentiment d'appartenance et reconnu par la société, nous pouvons nous interroger sur l'existence du groupe social des retraités. Certes, le statut de retraité (qui relève d'une mise en forme juridique et administrative) permet de faire émerger des intérêts communs sur lesquels se retrouvent bon nombre d'acteurs sociaux (syndicats, associations, etc.), lorsqu'il s'agit de la défense du pouvoir d'achat des retraités par exemple. Cependant cette catégorisation administrative ne recouvre pas tous les aspects de la vie des personnes concernées, les principes de classification retenus (par exemple, le critère de l'âge) n'étant pas, nécessairement, ceux qui font sens pour les retraités.

Le processus d'unification symbolique nécessaire à la naissance de tout groupe social est-il aujourd'hui abouti ? Les retraités existent-ils déjà en tant que « groupe de status » ? Une approche webérienne de l'existence de groupes sociaux unifiés à partir de leur stand, c'est-à-dire de la reconnaissance sociale et du prestige dont ils jouissent au sein de la société pourrait être une hypothèse heuristique concernant les retraités. Ainsi donc, ils trouveraient leur unité dans une même position de prestige, fondée sur des représentations sociales unifiées les concernant. Cependant, chez Weber, le statut repose sur des mécanismes de distinction symbolique et sur la définition de rôles sociaux sur lesquels les membres de ces groupes de status sont attendus (Weber, 1921). Or, si un processus de définition externe d'un status commun semble déjà bien avancé – autour notamment du modèle d'une retraite citoyenne et active –, les pratiques sociales des retraités et la définition qu'ils donnent de ce qu'ils se sentent être et de ce qu'ils sont appelés à être sont loin d'être homogènes et il s'avère que les anciennes positions socioprofessionnelles, qui peuvent sous-entendre des appartenances

de classes, restent déterminantes dans les distinctions qui s'énoncent. L'existence d'un groupe social « retraités » ne semble donc pas pouvoir encore être affirmée.

### La conscience politique de certains retraités

Malgré l'absence d'un groupe de retraités susceptible d'une action politique, un certain nombre de retraités se positionnent clairement dans la sphère politique. On en trouve un indicateur dans les réponses à la question : « Pour vous, qu'est-ce que cela signifie "être représenté" ? » Pour presque la moitié des personnes ayant répondu à cette question, « être représenté » signifie avoir un accès, participer à la sphère politique, afin d'exprimer, de faire valoir ses aspirations, ses intérêts, ses convictions, ses valeurs : « être représenté », c'est « tenir compte de notre avis », « prendre en compte nos intérêts », « tenir compte des remarques que l'on peut faire et être entendu au niveau politique »... On peut caractériser plus précisément ces retraités en distinguant leurs différentes formes d'engagement à l'égard de la sphère politique.

La très grande majorité de ces retraités (95 %) adopte une posture d'engagement cognitif (« c'est important, ça me concerne ») et beaucoup plus rarement, d'engagement pratique (politique, syndical) à l'égard de la sphère politique : ils entendent y faire valoir leurs droits ou plus largement leur définition du bien commun. La plupart (90 %) se sentent représentés : 41 % pensent l'être par une instance politique (locale, nationale, parti politique), un tiers par des instances syndicales, associatives ou de représentation des retraités (4,4 %). Les premiers adhèrent donc davantage aux principes de la démocratie représentative classique, alors que les seconds semblent faire davantage confiance aux mécanismes de la « contre-démocratie » (Rosanvallon, 2006) pour faire entendre leur voix dans l'espace politique.

Par ailleurs, on peut distinguer deux formes contrastées d'engagement de ces retraités à l'égard de la sphère politique. Ils sont peu nombreux à concilier un engagement cognitif et un engagement pratique : ils sont moins

« La grande majorité de ces retraités adopte une posture d'engagement cognitif et/ou d'engagement pratique à l'égard de la sphère politique »

de 10 % à être engagés dans une organisation politique ou syndicale (6 % dans la population totale) ; un tiers est engagé dans une association (24 % dans la population totale). Les autres se caractérisent donc par un « concernement distancié » à l'égard de la sphère politique : 50 % des individus adhérant à une conception politique de la représentation n'ont aucun engagement formel et, à l'instar des autres retraités, ils disent consacrer leur vie à la retraite avant tout à leur famille, à leurs proches et aux loisirs. Pour aller plus loin dans l'analyse, il conviendra d'identifier les formes pratiques (se tenir informé, « grogner » au quotidien dans la sphère privée...) et les logiques subjectives (par exemple un sentiment d'impuissance face aux instances politiques) de ce « concernement distancié ».

### Le non-sens de l'accès à la sphère politique pour certains : les hors-jeu

Tous les enquêtés ne se rallient pas au rapport (dominant et légitime) à la sphère politique précédemment étudié. On peut en particulier, en se fondant sur la même question, distinguer deux conceptions alternatives.

Tout d'abord, un quart des enquêtés adhère à une conception « apolitique » de la représentation. Pour eux, « être représenté » ne passe pas par l'existence d'un représentant, d'un porte-parole légitime, mais signifie « avoir une place », « jouer un rôle » dans un réseau social constitué d'autrui significatifs. Être représenté, c'est donc être un acteur (reconnu) de sa sphère privée et de la vie sociale. Pour ces retraités, la question de l'accès à la sphère politique n'est pas un enjeu central, le sens de leur expérience se joue « ailleurs » : dans le rapport à soi, dans la routine du quotidien (de laquelle le « politique » est jugé absent), dans le rapport aux proches, mais aussi au travers d'engagements très divers dans la vie sociale...

Ensuite, pour environ 15 % des enquêtés, le sentiment d'être représenté suppose l'existence d'une relation d'aide, offerte par des institutions publiques s'ils en ont « besoin ».

Pour ces retraités, être représenté, c'est voir ses problèmes et ses besoins pris en compte, lorsque c'est nécessaire, par une instance (relevant de la sphère publique) dont c'est la mission.

« Un quart des enquêtés adhère à une conception « apolitique » de la représentation »

Il s'agit là d'enquêtés dont le rapport aux instances de la sphère politique est spécifique : ces enquêtés attendent d'elles qu'elles prennent en compte leur vulnérabilité (besoins, problèmes, difficultés). On parlera donc à leur propos de « représentation compassionnelle » dans la sphère politique : ces retraités entendent être représentés non pas par un porte-parole de leurs intérêts et de leurs revendications dans l'espace politique<sup>6</sup>, mais par un « acteur public » sensible, attentif à leur fragilité, à leur dépendance...

### Quelle représentation sociale, politique, institutionnelle des retraités ?

Compte tenu des aspirations et des logiques d'action qui caractérisent l'accès des retraités aux sphères sociale et politique, quels rôles peuvent jouer différentes organisations officielles ? Nous aborderons cette question en montrant que :

- les dispositifs officiels de participation sociale des retraités peuvent entraver l'accès de ces derniers à la sphère politique proprement dite ;
- les syndicats de retraités valorisent une représentation spécifique et politique des retraités, i.e. en tant que groupe social constitué autour d'intérêts communs à défendre. Or cette logique de représentation ne recoupe que partiellement les attentes des retraités ; certains d'entre eux ne se considèrent pas comme faisant

<sup>6</sup> Logiquement, presque un quart d'entre eux « ne ressent pas le besoin d'être représenté » selon les principes de la démocratie représentative (ils ne sont que 12,5 % dans la population totale enquêtée).

partie d'un groupe des retraités, ils raisonnent davantage en termes de reconnaissance individuelle plutôt que de défense d'intérêts communs ou encore ils n'envisagent pas l'accès à la sphère politique comme une priorité ;

- les postures des élus qui s'expriment lors des entretiens et au travers des supports de communication municipale relèvent le plus souvent d'une logique compassionnelle et n'intègrent que marginalement la question de la définition de la place sociale de ces générations ;

- des institutions publiques qui, comme les CCAS, ont pour objectif de répondre localement aux besoins des retraités les plus fragilisés oscillent entre des postures de care attentives à l'expression des attentes singulières de ces derniers (dans leur sphère privée ou sociale) et une définition en surplomb et in fine réifiante de « ce dont ont besoin les retraités les plus démunis ».

### Participation et représentation

Le champ politique peut être perçu comme une arène où des luttes se développent – elles visent à la modification des rapports de force sociaux – et où les agents sociaux contribuent inégalement à la production « des produits politiques » (Bourdieu, 1981).

De ce point de vue, la participation sociale des enquêtés, précédemment étudiée, semble certes permettre l'accès à une certaine sphère publique, dans le sens où ces pratiques de participation et d'engagement constituent un maillage d'actions, visant, de façon plus ou moins implicite, à traiter de certaines formes du bien commun. Mais, il ne paraît pas possible de parler d'accès à « l'espace public », dans la mesure où ces lieux d'action, ne sont pas pour autant des lieux de discussion publique, d'élaboration commune et de publicisation des questions concernant la société et l'État (Habermas, 1978). Plus encore, il apparaît ici que les frontières de la sphère de la famille avec la sphère politique sont renforcées par la cloison d'étanchéité que représente la sphère sociale. Cette dernière semble tenir lieu de politique et renforcer ainsi le caractère inaccessible de cette sphère, dont l'autonomie, impensée, ne se révèle pas aux enquêtés.

La participation à la vie sociale peut alors être analysée comme une voie détournée pouvant potentiellement écarter les retraités de la sphère politique plutôt que d'en favoriser l'accès. En effet, ces nouvelles formes de participation sociale peuvent être comprises comme un déplacement de l'intervention des citoyens retraités : ils deviennent, à travers leur action, producteurs de société, se situant alors au stade de l'élaboration des décisions publiques et non pas au stade de la décision elle-même ou de sa mise en œuvre (Gagnon, 1991). De plus, leur capacité d'« exit » (Hirschman, 1970) se trouve obérée par leur implication dans un processus participatif et consultatif. La participation n'apparaît pas toujours, en conséquence, comme une voie facilitant l'accès à la sphère politique (Jarry-Omarova, 2005). Cependant, s'il est possible de distinguer participation et représentation, sphère publique et sphère politique d'un point de vue phénoménologique, il importe de prendre en compte la manière dont la participation, à travers les associations, engage également des rapports de pouvoir, et peut contribuer à la formation d'un capital de « compétence politique », pouvant préfigurer ainsi, d'autres formes d'engagements.

### Le point de vue syndical et associatif

Ces éléments suggèrent d'envisager la représentation formelle comme un support indispensable à l'accès des retraités à la sphère politique. Dans ce cas, qu'en est-il de la capacité des instances syndicales et associatives (interrogées par questionnaire) à représenter les retraités en vue de leur accès au champ politique ? Plusieurs décalages entre le point de vue des retraités et celui de ces instances sont à relever.

Alors que les retraités n'envisagent pas tous la nécessité d'une représentation spécifique (30 % de l'échantillon) et que par ailleurs 18 % expriment qu'ils ne ressentent pas le besoin d'être représentés, les syndicats ou associations répondant au questionnaire affirment à 79,4 % la nécessité d'une représentation spécifique des retraités. Les motifs invoqués sont convergents et mettent en évidence la conscience de l'importance de la représentation pour

l'accès au champ politique. Le verbatim laisse apparaître la conscience d'un domaine de luttes particulier, mettant en jeu des interlocuteurs spécifiques – « les lieux d'expression et de négociation ne sont parfois pas les mêmes, interlocuteurs différents. » –, nécessitant des compétences particulières – « les syndicats d'actifs ne prennent pas suffisamment en compte les retraités » –, la peur de l'oubli – « quiconque ne se manifeste pas tombe dans l'ignorance et l'oubli » –, le sentiment d'une reconnaissance sociale à conquérir – « parce que la société active les charge souvent de tous les maux » – et le sentiment de ne pas disposer de canaux de revendications adéquats et d'une difficulté d'accès à l'échelon politique – « les retraités devraient être mieux représentés dans les différents organismes d'État et des régions ».

« Seule-ment 6,1 % des retraités enquêtés envisagent les syndicats comme l'instance la plus apte à les représenter »

De manière complémentaire, les syndicats répondants s'autolégitiment comme instance pertinente de représentation des retraités. Alors que seulement 6,1 % des retraités enquêtés envisagent les syndicats comme l'instance la plus apte à les représenter, 47 % des instances syndicales répondantes se définissent comme représentatives, 38,2 % comme militantes et seulement 8,8 % comme consultatives. Les conceptions de la représentation développées par les instances syndicales paraissent fortement liées à l'influence de positions militantes. Les questions liées à l'avancée en âge et/ou à la retraite sont envisagées comme des enjeux sociaux intervenant dans un champ de luttes et de rapports de force qui impliquent des mouvements collectifs et organisés de défense d'intérêts. La représentation est donc ici conçue comme représentation politique. Pour la majorité (53 %), la représentation est celle « de tous les retraités quels que soient leurs choix et leurs modes de vie ». 26,5 % prétendent assurer une représentation de l'ensemble de la société et 11,8 % de certaines catégories de retraités seulement. Cette vocation de représentation est

très largement liée à la culture et à la pratique syndicales définies essentiellement sur le registre politique : « Sans pression syndicale sur les décideurs, l'histoire prouve qu'on n'obtient pas grand-chose. »

Les tris opérés permettent de faire émerger quatre orientations dans les définitions de la représentation. La première (qui représente 29,4 % des réponses) met l'accent sur l'existence de revendications. Ce qui est ici souligné, c'est une fonction de porte-parole, de porte-voix. Le deuxième axe (14,7 % des réponses) insiste sur un aspect davantage à l'écart des définitions traditionnelles de la représentation et rejoint l'une des définitions proposées par les retraités : c'est une fonction d'écoute et d'accompagnement qui implique une proximité et un soutien social des retraités. Le troisième axe (14,7 % également) met l'accent sur la transformation d'intérêts individuels en intérêts collectifs à travers la mobilisation et l'implication des personnes concernées. Enfin, le dernier type (11,8 %) met au centre de la définition le mandat reçu et l'existence d'une délégation pour parler et agir au nom d'autrui.

Les écarts avec les définitions de la représentation proposées par les retraités sont ici manifestes à l'exception d'un domaine toutefois : celui de la représentation que nous avons qualifiée chez les retraités de « compassionnelle ». En effet, ce sont environ 14 % des retraités qui situaient la représentation dans ce registre de l'aide et du recours, tout comme ce sont 14,7 % des syndicats qui définissent la représentation comme l'action « d'accompagner, d'écouter, de renseigner ». Cependant, à aucun moment les retraités ne font référence à la nécessité de l'existence d'un groupe constitué, ou encore à l'existence de mandats officiels et légitimes.

Ces réponses syndicales manifestent une différenciation tranchée entre représentation et participation. En effet, les instances désignées comme les plus représentatives sont nettement les syndicats (70 %) suivies de loin par les associations (8,8 %) et les Coderpa pour 8,8 %. Les justi-

fications de ce classement font nettement référence à une fonction politique. Mais en même temps, la distance à l'égard du politique pour l'accès à une opinion publique ouverte est aussi soulignée : « tous les autres systèmes sont tenus par les politiques : il faut des contre-pouvoirs »<sup>7</sup>.

Or, si la définition de la représentation se situe clairement sur le plan politique, les registres de l'action évoqués sont fréquemment politiques et sociaux. La justification de cette association repose sur l'idée du prolongement de l'action sociale en action politique pour faire entendre les revendications et faire aboutir les transformations souhaitées. Le terme presque unanimement utilisé pour qualifier les missions des organisations syndicales est le verbe « défendre » (les intérêts des retraités). Pour ces instances, le monde social est donc bien structuré en rapports de force et de lutte entre catégories. Les intérêts, mais aussi les droits sont à défendre et la plupart des réponses mentionnent des interlocuteurs devant lesquels il s'agit de porter les revendications, i.e. le gouvernement ou les élus quel que soit leur échelon. Les objectifs poursuivis relèvent essentiellement du référentiel classique de l'action syndicale. Il s'agit là encore de défendre essentiellement le pouvoir d'achat et les conditions de revenus.

« Si la définition de la représentation se situe clairement sur le plan politique, les registres de l'action évoqués sont fréquemment politiques et sociaux »

C'est donc la sphère économique qui est ici constituée en sphère politique. En ce qui concerne les objectifs plus symboliques, sont citées au même niveau la reconnaissance et la valorisation du rôle actuel des retraités et la défense de l'égalité des droits des retraités avec les autres catégories de population. Mais c'est aussi l'accès des retraités aux sphères politiques décisionnelles qui émerge comme objectif de ces instances syndicales.

<sup>7</sup> Évidemment, le fait que les réponses proviennent majoritairement des syndicats introduit un biais.

### Des élus locaux entre « représentation compassionnelle » et « régulation libérale des rapports sociaux »<sup>8</sup>

Il nous faut maintenant étudier les modalités par lesquelles les élus locaux entendent représenter les retraités puisque ces derniers mentionnent en tout premier lieu les élus locaux (21,5 %) parmi les instances les plus représentatives.

Une analyse fine des journaux municipaux de 20 communes de 4 départements de la région Rhône-Alpes sur une durée d'un an<sup>9</sup> met en évidence d'une part le faible nombre d'articles consacrés aux retraités et aux personnes âgées en comparaison avec ceux consacrés à d'autres catégories de population (enfants et adolescents par exemple), mais également le caractère « apolitique » des thèmes abordés et des contenus proposés. Seules certaines petites communes, dont le vieillissement est notable et pour lesquelles la proportion de personnes âgées est supérieure à la moyenne nationale, dérogent à cette règle et se font l'écho, plus fréquemment de festivités liées aux personnes âgées par exemple.

Par ailleurs, la lecture des magazines produits par les conseils généraux, pourtant fers de lance des politiques publiques de la vieillesse (ne serait-ce qu'en tant que gestionnaires de l'Apa), ne dissipe qu'imparfaitement ce sentiment d'une absence relative des personnes âgées. Certes, les conseils généraux de l'Isère, de la Loire, du Rhône et de la Savoie font état des initiatives mises en place sur leur territoire et présentent même, selon les numéros, des dossiers sur la question, mais l'ensemble ainsi constitué reste très en retrait par rapport à d'autres sujets comme l'enfance encore une fois, ou l'aménagement du territoire. On rejoint ici les discours recueillis auprès des élus des conseils généraux qui témoignent

eux aussi d'une certaine ambiguïté, affirmant tour à tour à propos des retraités : « Ils ont une place suffisamment représentée, pas trop, ni pas assez. »<sup>10</sup> et « [Ils] ne doivent pas concentrer les pouvoirs... les autres groupes plus jeunes doivent aussi pouvoir accéder au pouvoir. »

Les propos recueillis auprès de 11 élus – communaux et départementaux –, ainsi que l'analyse des publications, permettent de dégager deux conceptions du rapport de ces élus et plus largement du politique aux retraités.

D'une part, une logique compassionnelle de prise en compte individualisée des besoins qui se traduit principalement par des relations interpersonnelles. Cette approche de la représentation existe surtout dans les communes rurales qui fonctionnent encore essentiellement sur le registre de l'interconnaissance. En témoignent les propos de cette élue de la commission solidarité d'un conseil général, mais également adjointe au maire d'une petite commune rurale : « Un retraité a du temps, s'il veut passer par une association, il peut. S'il ne veut pas, ils sont aussi représentés dans les CCAS par une personne qualifiée. Et de toute façon en milieu rural, ils peuvent directement accéder aux élus locaux dans leurs permanences... C'est ceux que je vois le plus... Les jeunes qui travaillent ne peuvent pas venir aux permanences. » Par ailleurs, cette logique compassionnelle, lorsqu'elle s'adresse à des personnes dépendantes, laisse surgir une supposée « minorité politique ». Il ne s'agit pas, pour ces élus, d'évoquer un citoyen à part entière, qui aurait peut-être des difficultés spécifiques d'accès à l'arène politique, mais qui garderait une capacité pleine et entière à participer à la vie de la cité. Les propos tenus suggèrent plutôt l'image de personnes retombées dans une sorte de minorité politique, inaptes de toutes façons à la construction raisonnable d'une opinion et à la délibération.

D'autre part, une logique libérale qui consiste à laisser les rapports sociaux entre groupes d'âge se dérouler, en

<sup>8</sup> Cette partie résulte en partie du travail iconographique réalisé par Elsa Guillalot, MCF en sciences politiques, UMR Pacte qui participait au projet initial de recherche.

<sup>9</sup> Il s'agit de communes de tailles différentes situées en milieu urbain, péri-urbain ou rural.

<sup>10</sup> Commission solidarité.

se contentant d'assurer le respect du droit. On devine alors clairement, en arrière-plan, le discours de la gouvernance qui inclut des dispositifs légaux, gouvernementaux, mais qui y ajoute des mécanismes informels, non gouvernementaux, dans lesquels les individus et les organisations agissent librement, en fonction de leurs intérêts.

Cela signifie concrètement que nous sommes face à un simple système de règles, qui repose à la fois sur des lois et sur des relations interpersonnelles. La construction des places et des rôles de chacun doit résulter d'une négociation permanente entre les acteurs sociaux, constitués en partenaires d'un vaste jeu. En d'autres termes, on assiste ici, à travers l'exemple des personnes âgées, à la

« La construction des places et des rôles de chacun doit résulter d'une négociation permanente entre les acteurs sociaux »

mise en place d'une vision pacifiée et démocratique des rapports sociaux et des clivages idéologiques, et l'on comprend mieux ces propos recueillis auprès

d'un agent du conseil général : « [Les retraités] doivent pouvoir jouer un rôle social, être solidaires, mais ils ne doivent pas seulement se comporter comme des assistés qui attendent tout du politique... ils doivent se mettre au service de la collectivité. Je ne parle ici que de ceux qui en ont les capacités. »

De même, la 4<sup>e</sup> adjointe de Grenoble, chargée des politiques intergénérationnelles et des personnes âgées, souligne : « Grenoble est la seule ville de France à avoir créé, pour le mandat qui s'ouvre, une délégation pour les personnes âgées et les politiques intergénérationnelles. C'est donc une première pour moi et la mission qui m'incombe est d'autant plus vaste qu'elle est entièrement nouvelle. Je peux cependant d'ores et déjà vous dire que notre objectif sera de faire en sorte que les personnes âgées ne constituent pas une catégorie à part de la population mais s'intègrent au contraire dans le tissu social partout où cela sera possible. Pour cela, nous devons mener au niveau des quartiers une politique ambitieuse. [...] Améliorer partout où c'est possible la mixité sociale, créer

des solidarités entre les générations... voilà ce seront nos principaux objectifs. »<sup>11</sup>

Ces différents extraits mettent en évidence une conception « a-idéologique » et apolitique de la représentation portée par les élus locaux, qui n'est finalement pas si éloignée de celle des retraités. Une ambiguïté s'exprime en effet chez les retraités. La représentation est bien perçue comme relevant du politique (puisque 21,5 % de l'échantillon nomment les élus locaux comme l'instance la plus représentative), mais la nécessité de la distance au politique et de l'accès direct à l'opinion publique pour participer, de façon autonome au champ politique, ne paraît pas assimilée et c'est une demande d'écoute et d'accompagnement qui s'exprime à l'égard du politique à travers la demande de représentation.

#### Des médiateurs institutionnels : l'exemple d'un CCAS

Pour une partie des retraités, avoir une place dans les sphères sociale et politique passe par la reconnaissance de certains de leurs besoins propres par des institutions publiques (voir paragraphe « Le non sens de l'accès à la sphère politique pour certains : les hors-jeu »). Dans cette perspective, comment qualifier l'action d'un CCAS et de son service à domicile (assurer des tâches ménagères et un accompagnement relationnel) auprès de retraités en situation de fragilité, d'isolement social, ou démunis économiquement ? Notre hypothèse est que cette institution se caractérise par son ambivalence (Laforgue, 2009) en ce qui concerne l'enjeu de l'accès des retraités aux sphères sociale et politique.

Tout d'abord, l'enquête ethnographique établit que l'action des professionnels du CCAS peut tout autant contribuer à l'accès des personnes âgées à une sphère sociale (même proximale) que fragiliser leur place sociale. L'action institutionnelle peut certes participer d'un renforcement de l'« identité pour soi » (Dubar, 1995) du retraité et du

<sup>11</sup> Les nouvelles de Grenoble, mai 2008, p. 23

maintien de rôles sociaux reconnus et valorisés. Cela peut passer par la présence régulière de l'aide à domicile auprès de retraités caractérisés par leurs faibles attachements dans les sphères privée, familiale et sociale. Ces derniers peuvent alors endosser un rôle social valorisé dans le cadre de la relation interpersonnelle avec l'aide à domicile : être reconnus par cette dernière comme un interlocuteur compétent, voire comme une « confidente » ou une « personne d'expérience »... Dans ce cas, l'action institutionnelle constitue un véritable étayage du « sentier de vie quotidien » (Giddens, 1987) et de l'estime de soi du bénéficiaire : par exemple, lorsque ce dernier se considère comme l'hôte compétent d'un agent public dont l'aide relèverait d'un « don de la collectivité à l'attention des retraités ». Pour d'autres retraités, l'intervention institutionnelle est perçue comme rendant possible le maintien d'attachements sociaux valorisés. Ces bénéficiaires considèrent par exemple que, grâce à cette aide qu'ils jugent importante (car elle leur évite d'être fatigué) mais limitée (cela ne représente qu'une petite partie de leur expérience sociale), ils peuvent continuer à exercer pleinement leur autonomie en gardant du temps et de l'énergie pour s'engager dans une association, pour participer à un conseil de quartier, pour lire et réfléchir, pour se consacrer à leur vie de couple...

Mais l'action du CCAS peut aussi participer du sentiment de certains retraités d'être déconsidérés. La présence de l'aide à domicile peut renforcer l'impression d'être inutile, de ne pas pouvoir se débrouiller seul et générer une identité pour soi négative : « C'est une grosse aide matérielle... mais moi qui me perturbe, dans mes habitudes... mais il faut passer outre... et puis cela signifie aussi que je ne peux plus le faire [le ménage] ou que je peux le faire mais après, je suis trop fatigué... » (une bénéficiaire)  
Certains retraités ont aussi l'impression d'être disqualifiés par le regard et les réactions du professionnel face à des habitudes, des pratiques relevant de la sphère intime (manières de s'alimenter, de tenir son intérieur, de se laver...). Cette expérience peut alors être associée à des tactiques de résistance visant à être reconnu par la

professionnelle et à s'auto-définir comme une personne autonome : par exemple veiller à ce que cette dernière n'adopte pas un ton « infantilisant », garder un pouvoir de décision dans les tâches ménagères, être mécontent du fait qu'une aide ménagère de deux heures nécessite de « bloquer » une demi-journée... Toutefois, sur la durée, en l'absence de modification de la relation institutionnelle, la résistance peut se transformer en lassitude et en épuisement moral (face à ce qu'on ne peut pas modifier).

« Certains retraités ont aussi l'impression d'être disqualifiés »

Certaines personnes sont ainsi susceptibles de se réfugier dans l'apathie, seule manière pour elles de faire face à cette fragilisation de leur Soi. Il semblerait que cette posture trouve une de ses sources dans le fait que les retraités concernés soient rarement confrontés dans leur quotidien, à des autrui significatifs leur assignant une « identité pour autrui » (Dubar, 1995) positive, i.e. permettant à l'individu de se percevoir comme un être « utile » pour autrui, « compétent », « indépendant ». En l'absence de ces ressources identitaires, ces retraités ne pourront pas opposer au jugement et aux pratiques institutionnelles, une conception de soi propre.

Ensuite, l'étude des catégories de pensée et modes de faire mobilisés par les professionnels du CCAS établit que cette institution contribue certes à prendre en compte certaines de attentes des retraités, relatives à leur sphère privée et/ou sociale (sans toutefois échapper à certaines formes de réification), mais délaisse la question de leur accès à la sphère politique.

Ainsi, les acteurs institutionnels privilégient un travail d'étayage et de soutien de la personne retraitée dans sa sphère intime et privée. Une partie des activités ordinaires des professionnels du CCAS (les aides à domicile) relève de formes de care, i.e. un type de relation consistant à prendre soin des autres quand ils sont en situation de besoin (Paperman et Laugier, 2006). Ce « souci d'autrui » se caractérise pour l'aident par la suspension de tout jugement moral face à la vulnérabilité d'autrui et par « la tendance à oublier ses propres termes, à se voir comme "sans-moi", à se définir dans les termes de l'autre »



(Gilligan, 1995, p. 43), afin de soulager sa souffrance et de l'aider dans la satisfaction de ses besoins et intérêts propres. Par ailleurs, cette institution favorise certes l'accès des retraités à la sphère sociale, mais à partir d'une posture en surplomb assez largement indifférente aux aspirations individuelles (Payet, Giuliani, Laforgue, 2008). À travers des politiques compassionnelles (Arendt, 1967) censées répondre aux besoins de telle ou telle catégorie de retraités (défavorisés, vulnérables), pensée comme spécifique et homogène, l'institution définit seule les modes de prise en charge des retraités bénéficiaires : ceux dont « la situation

“ Les acteurs institutionnels privilègient un travail de soutien de la personne retraitée dans sa sphère intime et privée ”

d'isolement social nécessite la participation à des sorties, des voyages (à un prix abordable)...», ceux dont « la situation personnelle nécessite une aide ménagère et un

suivi relationnel ». Or, l'enquête par entretiens auprès des retraités concernés signale d'emblée qu'une partie d'entre eux ne se reconnaît pas dans cette définition que l'institution donne d'eux : si certains ne voient effectivement « pas grand monde », ils ne souhaitent pas pour autant « faire quelque chose, voir du monde à tout prix », tant cet « activisme » est pour eux le signe d'un refus, voué à l'échec, de « lâcher prise » d'accepter le processus « naturel » du vieillissement ; pour d'autres, s'ils apprécient l'aide ménagère apportée par l'aide à domicile, ils regrettent que cette dernière soit tenue par sa hiérarchie de « s'enquérir du déroulement de leur vie quotidienne » : ils n'ont pas besoin de cette forme (imposée) de sollicitude.

“ L'institution définit seule les modes de prise en charge des retraités bénéficiaires ”

Enfin, cette institution délaisse la question de l'accès des retraités concernés à la sphère politique. Ainsi l'enjeu et les modalités de la participation des retraités-bénéficiaires à la définition et à l'évaluation des politiques publiques locales, dont ils sont la cible, ne font pas réellement, l'objet d'une réflexion et d'un travail de la part de l'institution.

## Conclusion

Au terme de cette investigation, on peut certes souligner les multiples décalages entre d'un côté, les attentes plurielles des retraités en matière d'accès aux sphères sociale et publique et de l'autre, les formes partielles et segmentées (voire réifiantes) de participation et de représentation proposées par différentes instances susceptibles de leur assurer cet accès. Mais, on peut aussi insister sur les tensions à l'œuvre tant chez les retraités qu'au sein de ces instances en ce qui concerne cet enjeu de représentation et de participation sociales et politiques.

Ainsi, il est clair que les retraités oscillent (individuellement) ou varient (dans leur diversité) quant à leurs prétentions à s'inscrire dans les sphères privée, sociale et politique. En effet, si le « culte moderne de l'authenticité » (Taylor, 1997) les conduit à investir de façon privilégiée la sphère privée, leurs attentes concernant l'accès à la sphère sociale restent fortes, sans que, de manière apparemment paradoxale, la majorité d'entre eux ressente la nécessité de s'assurer une place sociale à travers un engagement dans la sphère politique.

Face à cette ambivalence et à cette opacité des attentes et des dynamiques propres des retraités autour de cet enjeu de l'accès aux différentes sphères, on comprend mieux que les instances étudiées (syndicats, associations, élus, institutions publiques) ne traitent que partiellement et de façon orientée cet enjeu. Confrontées au caractère apparemment insaisissable de cette population et de ses attentes, ces structures réduisent cette incertitude en se focalisant sur certaines modalités d'accès (et en occultant les autres), à partir de logiques propres : ce travail de sélection leur permet d'avoir prise sur cet enjeu démocratique complexe et, ce faisant, d'assurer leur légitimité.

## Bibliographie

Arendt H., 1994, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Plon, collection Pocket, 406 p.

Arendt H., 1967, *Essais sur la Révolution*, Paris, Gallimard, 408 p.

Bourdieu P., 1981, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, p. 1-23, février-mars.

Dubar C., 1995, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 276 p.

Gagnon M.-J., 1991, « La participation institutionnelle du syndicalisme québécois : variations sur les formes du rapport à l'État », in Godbout J.-T. (dir.), *La participation politique : leçons des dernières décennies*, Québec, Institut québécois de la culture, collection Questions de culture, 301 p.

Gaulejac V. de, Leonetti I., 1997, *La lutte des places*, Paris, Desclee de Brouwer, 286 p.

Giddens A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, Puf, collection Quadrige, 474 p.

Gilligan C., 1995, « Moral orientation and development », in Held V. (ed.), *Justice and care*. Boulder, Colorado, Westview Press, p. 31-46.

Gucher C., Mallon I., 2007, « Vieillesse des espaces ruraux et engagements politique et social », in Journées d'études « L'âge et le pouvoir en question. Intégration et exclusion des personnes âgées dans les décisions publiques et privées », AFS, AISLF.

Habermas J., 1978, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1962, 324 p.

Hirschman A., 1970, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1972, 212 p.

Honneth A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf, 233 p.

Laforgue D., 2009, « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. Pluralité, hybridation et fragmentation du travail institutionnel », in *Socio-logos*, n° 4.

Legrand M. (dir), 2001, *La retraite : une révolution silencieuse*, Erès, collection Pratiques du champ social, gérontologie, 352 p.

Nowik L., Morel G., 2007, « Les formes d'engagement des retraités dans la vie associative », in Journées d'études « L'âge et le pouvoir en question. Intégration et exclusion des personnes âgées dans les décisions publiques et privées », AFS, AISLF.

Paperman P., Laugier S. (eds.), 2006, *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Éditions de l'EHESS, collection Raisons pratiques, 348 p.

Payet J.-P., Giuliani F., Laforgue D. (eds.), 2008, *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Pur, 248 p.

Rosanvallon P., 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, collection Points essais, 344 p.

Schnapper D., 1994, *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard (Folio essais), 320 p.

Sorokin Pitirim A., 1927, *Social Mobility*, New York, Harper and Brothers (réédité en 1959 sous le titre : *Social and Cultural Mobility*, Glencoe, Illinois, The Free Press).

Taylor C., 1992, *le malaise de la modernité*, Paris, Éditions du Cerf, collection Humanités, 125 p.

Vermeersch S., 2004, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 4, p. 681-710.

Viriote-Durandal J.-P., 2003, *Le pouvoir gris, sociologie des groupes de pression de retraités*, Paris, Puf, 514 p.

À paraître dans *Retraite et société* numéro 59



# Migrations et communautarisation territoriale des personnes âgées aux États-Unis

**Christian Pihet**

Professeur de géographie, université d'Angers  
UMR CNRS Espaces et Sociétés

**Jean-Philippe Viriot Durandal**

Maître de conférences en sociologie, université de Franche-Comté  
Professeur associé à l'université de Sherbrooke, Québec, Canada

**Q**ux États-Unis, indépendamment des aspects économiques, la question du « bien vieillir » se décline principalement à partir de deux thématiques, celle de la mobilité résidentielle et la question des hébergements et du logement. Dans ce texte écrit par un géographe et un sociologue, nous mettons volontairement l'accent sur deux aspects, la dimension migratoire et la construction de villages pour « seniors ». Il nous semble qu'au travers de la mise en concurrence des espaces et des projets se profilent des risques ségrégatifs non négligeables pour les retraités américains. Comme en Europe occidentale, les migrations résidentielles de personnes âgées constituent un phénomène assez ancien, repéré dès le début du 20<sup>e</sup> siècle et plutôt traditionnellement réservé aux élites sociales. En Amérique du Nord, dès les années 1920, les observateurs notent ainsi la présence de concentrations de retraités sur les littoraux, au cap Cod ou à Miami par exemple (Baulig, 1936), et dans le sud autour des principales stations thermales, en Géorgie ou dans l'Arkansas. Une organisation spatiale encore floue, mais centrée sur cette catégorie d'âge, se met progressivement en place autour d'hébergements et d'activités de loisirs comme les casinos.

Cependant, depuis près de 50 ans, les proportions de migrants âgés de plus de 65 ans n'ont guère évoluées et concernent toujours une fraction minoritaire des personnes âgées ; en 2000, dernier recensement en date, environ 20 % d'entre elles ont changé de résidence dans les cinq années précédant le recensement. Celles qui se sont installées dans un autre État représentent toujours entre 4 et 4,5 % de la population âgée. À partir d'enquêtes, de nombreux auteurs (Bradley *et al.*, 2006 ; Wiseman, 1980 ;

Cuba, 1991 ; Longino, 1995) ont dégagé les motivations et les processus de prise de décision aboutissant au changement résidentiel ; ils ont produit des modèles migratoires qui mettent en lumière l'attrait des régions touristiques, le sud et la Floride en particulier.

La migration résidentielle ainsi réalisée apparaît avant tout comme la recherche d'une meilleure qualité de vie. Ainsi s'est progressivement répandu et formalisé un modèle social et spatial de la migration des personnes âgées, caractérisé par une adhésion (toutefois minoritaire) des classes moyennes blanches et, sur un plan géographique, par un fort gradient nord/sud.

Mais, à partir des données censitaires de 1990 et 2000, complétées par les estimations annuelles du *Current Population Survey*, on assiste à un certain nombre de changements récents dans les flux migratoires de ces retraités. En effet, on note une dispersion progressive des lieux de destination à l'intérieur des États-Unis, ainsi qu'un intérêt récent pour des pays méridionaux voisins comme le Mexique et les îles Caraïbes.

“ La migration résidentielle ainsi réalisée apparaît avant tout comme la recherche d'une meilleure qualité de vie. ”

Dans le même temps, observant que l'accueil de ces nouveaux venus entraîne un développement économique indéniable, les acteurs économiques et politiques tant locaux que nationaux ont mis au point des stratégies plus agressives d'attraction dans la plupart des régions d'arrivée des migrants.

Les décideurs locaux – politiques et économiques – tentent donc de créer des espaces encore mieux adaptés à leurs besoins afin de les attirer et de plus en plus aussi, les retenir. Mais, ne reproduisent-ils pas des modèles qui peuvent facilement être déplacés ailleurs au fil du temps ? Et quel sera à long terme l'effet de la crise actuelle de l'immobilier sur ce modèle ?

Au-delà des stratégies de développement territorial et de ses éventuelles fragilités, nous interrogeons également le modèle d'intégration sociale induit par ces formes de structuration urbaine. Et ce, à la fois pour les résidents de ces zones spécifiquement dédiées aux retraités et dans le cadre d'une réflexion plus large sur la démocratie locale.

### Des lieux d'accueil progressivement diversifiés

En règle générale, aux États-Unis comme en Europe, la mobilité résidentielle des plus de 65 ans est proportionnellement bien moins importante que celle de la population plus jeune. C'est entre 55 et 74 ans que les changements résidentiels sont le plus fréquemment associés aux migrations dites de retraite ; ce sont en effet, le plus souvent, des départs du comté ou de l'état d'origine qui se produisent après l'arrêt officiel de l'activité. Ils représentent en moyenne 40 % des déménagements affectant ce groupe d'âge contre à peine 14 % pour les plus de 85 ans. Néanmoins, les proportions de ces retraités migrants demeurent étonnamment stables au fil des recensements décennaux intervenus depuis 1960.

“ La mobilité résidentielle des plus de 65 ans est proportionnellement bien moins importante que celle de la population plus jeune ”

En revanche, les effectifs ont doublé passant de moins d'un million en 1960 à un peu moins de deux en 2000. D'autre part, autre indication censitaire, ces migrants, majoritairement blancs, sont pour la plupart dotés de ressources financières et culturelles au dessus de la moyenne et représentent donc un atout pour les zones d'arrivée.

En analysant les départs par état d'origine, les résultats sont peu surprenants d'un recensement à l'autre. Les migrants quittent en général les états fortement urbanisés et à hivers froids du Nord et du Midwest, comme l'État de New York et l'Ohio. En 2006, la région du Nord-Est est ainsi la seule à présenter un solde migratoire négatif pour les plus de 65 ans.

Ces migrants vont s'installer très majoritairement dans le sud, à raison des trois quarts dans le Sud-Atlantique et Sud-Centre et pour près d'un quart d'entre eux, dans le sud-ouest, suivant en cela le mouvement d'ensemble de la population américaine.

Toutefois l'étude par État d'accueil des plus de 65 ans sur les 30 dernières années met en lumière des modifications progressives (Longino, 2003). En 1970, la Floride recevait 25 % du total des migrants et l'autre destination phare, la Californie, près de 10 %. La concentration géographique des destinations d'installation était d'ailleurs assez forte : les 10 premiers états par l'importance des effectifs de migrants, dont 8 localisés dans le Sud, réunissaient 60 % des migrants de l'Union. En 2000, ils n'en rassemblent plus que 54 %. Apparaissent désormais l'attraction grandissante de l'Ouest intérieur (Mountain states, Colorado, Utah, Nevada) ainsi que celle d'autres États du Vieux Sud comme les Carolines et l'Arkansas. En Caroline du Nord, devenue troisième destination après la Floride et l'Arizona, la population âgée s'est accrue de près de 20 % entre 1990 et 2000, atteignant désormais un million de personnes, soit 12 % des résidents de l'État.

“ Les migrants quittent en général les États fortement urbanisés et à hivers froids du Nord et du Midwest ”

Tout en demeurant largement en tête des destinations, la Floride a enregistré une baisse assez sensible en pourcentage en n'attirant plus que 19 % de tous les migrants de plus de 65 ans. Cette progressive déconcentration géographique des destinations à l'échelle des états se reproduit à l'échelle plus fine des comtés, subdivisions des états. En sont bénéficiaires par exemple, non seulement certains comtés méridionaux, ruraux et métropolitains, jusque-là peu attirants, mais également des comtés touristiques du Nord et du Midwest, comme ceux bordiers des Grands Lacs.

Ainsi, en Caroline du Nord, à côté des stations de la côte atlantique, comme Wilmington ou Morehead City,

d'autres secteurs accueillent désormais de nombreux migrants âgés. Il s'agit de la région métropolitaine de Charlotte et du triangle Raleigh-Chapel Hill-Durham, où l'offre immobilière et de services, notamment en loisirs et en santé, est singulièrement attractive et, plus récemment, des comtés appalachiens et ruraux de l'ouest (Asheville, Hendersonville) où de nombreux retraités aisés acquièrent des résidences principales et secondaires. En Floride, les comtés méridionaux comme Miami, zones de réception anciennes, reçoivent désormais proportionnellement moins de migrants que les comtés demeurés ruraux et faiblement métropolisés de la Floride centrale<sup>1</sup>. Dans les États de la Nouvelle-Angleterre, traditionnellement peu attractifs malgré quelques espaces dotés d'une tradition touristique comme le cap Cod ou les littoraux du Maine, les données migratoires de 2000 soulignent le développement d'assez nombreux comtés ruraux et suburbains comme ceux des Berkshire dans l'ouest du Massachusetts, désormais clairement attractifs pour les retraités. Dans d'autres états riverains des Grands Lacs, le bilan migratoire de comtés littoraux – comme Door dans le Wisconsin, Eaton dans le Michigan ou Lake dans l'Ohio – est positif pour les groupes d'âge entre 55 et 74 ans. Or, il demeure négatif pour les plus de 75 ans et les moins de 45 ans.

« La Floride a enregistré une baisse assez sensible en pourcentage en n'attirant plus que 19 % de tous les migrants de plus de 65 ans »

Pour reprendre l'expression imagée de Charles Longino, la forme de la migration de retraite tend à passer de celle d'un rayon laser à celle d'une pomme d'arrosage (Longino, 2003)... D'autant plus que les destinations les plus anciennes tendent à perdre des migrants âgés, autochtones ou non, et donc à participer à la croissance des nouvelles zones d'attraction.

<sup>1</sup> Note d'information sur le site web « Retirement living center », mars 2000.

En effet, les tableaux censitaires permettent de comparer l'évolution des bilans migratoires pour les plus de 65 ans pour chacun des États. En Floride ou en Californie où la fonction d'accueil est ancienne, des courants de départ importants, *countermigrations*, s'affirment au fil des ans. Si 286 000 immigrants sont arrivés en Floride entre 1995 et 2000, 137 000 l'ont également quitté dans le même temps. Le solde est ainsi négatif pour la Californie. Aujourd'hui les régions les plus attractives sont celles d'états plus petits à urbanisation très rapide comme ceux du sud-ouest, le Nevada avec, par exemple, le pôle de Las Vegas et l'Arizona avec les banlieues étendues de Phoenix.

Le cas de la Floride mérite approfondissement en raison de sa charge symbolique et de son importance démographique. En effet, les nouveaux arrivants continuent de provenir essentiellement du Nord-Est et du Midwest. Dans le même temps, des départs de la Floride s'effectuent en direction de deux aires géographiques. Il s'agit du Nord et du Nord-Est. On peut alors penser à une classique migration de retour limitée à des personnes plus âgées ou devenues isolées, souhaitant revenir auprès de leurs familles. Un second courant est bien plus inquiétant pour l'attractivité de l'État, même s'il est encore limité. Des migrants âgés installés dans l'état le quittent pour une destination voisine qu'ils estiment plus adaptée à leurs attentes. Sur les 137 000 retraités ayant quitté la Floride, plus du tiers l'ont fait pour s'installer dans des états voisins

« Sur les 137 000 retraités ayant quitté la Floride, plus du tiers l'ont fait pour s'installer dans des états voisins »

Sur les 137 000 retraités ayant quitté la Floride, plus du tiers l'ont fait pour s'installer dans des états voisins comme la Géorgie, la Caroline du Nord et le Texas). Ce mouvement traduit sans doute le vieillissement de la destination « Floride » au profit de territoires jugés plus neufs, donc plus séduisants. Le même glissement de proximité se produit pour la Californie dont les trois plus importants contingents de départ se dirigent vers des États voisins, l'Arizona, le Nevada et l'Oregon. Ainsi la croissance en personnes âgées du Nevada est alimentée pour près de moitié par la migration de retraités californiens.

Deux raisons majeures peuvent participer à l'explication de ces fluctuations. D'une part, les destinations concurrentes se sont dotées d'infrastructures de qualité équivalente à celles de la Floride et de la Californie, notamment en matière d'offre de logements, de loisirs et également en matière d'accessibilité. Ainsi en Caroline du Nord, les aéroports de Charlotte et de Raleigh sont devenus des pôles majeurs de trafic à l'échelle du continent permettant des déplacements faciles. D'autre part, la concentration des retraités dans des espaces progressivement saturés produit des effets négatifs. En Floride, sous l'effet de la pression des promoteurs, les prix de l'immobilier ont considérablement augmenté, la circulation automobile est devenue problématique sans que les transports publics aient pris le relais. Les risques climatiques (cyclones récurrents) et aussi ceux liés à la pollution croissante ne sont

« En Floride, les prix de l'immobilier ont beaucoup augmenté, la circulation automobile est devenue problématique sans que les transports publics aient pris le relais »

pas non plus négligeables. Autant d'éléments qui dégradent la qualité de vie recherchée alors que s'offrent d'autres espaces d'accueil avec des aménités de plus en plus comparables sans les contraintes découlant de la forte fréquentation du *sunshine state*.

Par ailleurs, depuis quelques temps la presse américaine s'est fait l'écho d'une autre innovation, les départs de retraités étatsuniens vers le Mexique (régions de Cuernavaca et de Basse Californie) ou vers l'Amérique centrale (Costa Rica) et les Antilles anglophones. Ce mouvement, apparemment en essor, concernerait quelques dizaines de milliers de personnes – environ 50 000 selon les estimations mexicaines – ayant principalement acheté des villas et des appartements dans des enclaves pour retraités du Nord en cours de développement comme autour du lac Chapala (Truly, 2002).

Néanmoins, les *snowbirds*, Canadiens installés en hiver dans le Sud des États-Unis, en Floride notamment où ils sont estimés à 250 000 et dont le séjour maximal est limité à six mois pour continuer à bénéficier de la pro-

tection sociale canadienne, font plus qu'équilibrer ces départs vers l'autre Amérique.

Dans ce contexte de réorientation progressive des destinations de retraite, l'attractivité de tel ou tel espace n'est plus garantie définitivement. Elle dépend des transformations des évaluations matérielles et psychologiques portées sur ses qualités territoriales et sociales. Il en résulte une compétition accrue entre les territoires, compétition qui se traduit par des stratégies de promotion de ces qualités susceptibles de séduire durablement les plus de 65 ans.

### Migrants âgés et développement territorial

Alors qu'ils proviennent en général des aires métropolitaines, la plupart des migrants changeant d'état ou de comté sont amenés à s'installer dans de plus petites villes ou en milieu originellement rural. La migration de retraite participe donc du mouvement général de suburbanisation qui contribue aussi à la revitalisation partielle des aires rurales et touristiques.

Ainsi dans une station littorale, l'arrivée de retraités permet de constituer une population permanente susceptible de réduire la saisonnalité de l'activité économique comme dans les villes les plus importantes de la péninsule du cap Cod ou dans les stations de la côte orientale du Maryland. En milieu rural ou faiblement métropolisé, l'installation de ménages de migrants âgés suscite des demandes en services, commerces et en équipements supplémentaires. Débouchant sur des créations d'emplois, ces arrivées s'avèrent souvent plus dynamisantes que les efforts des chambres de commerce et des élus pour attirer des entreprises industrielles qui sont souvent de passage dans ce types de territoires en dépit des avantages fiscaux et salariaux qui leur sont accordées.

« En milieu rural ou faiblement métropolisé, l'installation de ménages de migrants âgés suscite des demandes en services »

Par ailleurs, ces immigrants sont les citoyens idéaux pour les communautés d'accueil. En effet, comme ils sont plutôt aisés, ils constituent des clientèles solvables pour les entreprises locales. Ces ménages retraités n'ont plus d'enfants bruyants, ne consomment pas de cannabis... et s'investissent fréquemment dans la vie associative locale.

Afin d'évaluer au mieux les conséquences de ces migrations sur les territoires, le service de recherche économique du département fédéral de l'Agriculture (Economic Research Service) a donc défini des *retirement destination counties* – comtés ou territoires pour retraités – où la population âgée de plus de 60 ans s'est accrue entre deux recensements de plus de 15 % grâce à l'immigration.

Les comtés non métropolisés constituent l'essentiel des destinations de ces migrants. Par ailleurs, le cinquième des comtés ruraux et non métropolisés américains entre désormais dans cette catégorie. Ils sont majoritairement localisés dans la Sun Belt et l'Ouest intérieur, mais aussi dans des zones vertes et plutôt touristiques des États du Nord et du Midwest. Ces comtés ainsi définis ont enregistré pendant la dernière période intercensitaire une croissance démographique globale de 2 % par an, soit le double du taux d'accroissement de la population totale du pays. Le taux de croissance est d'autant plus élevé que la concentration géographique des retraités est forte.

C'est d'ailleurs dans les comtés où le vieillissement est le plus ancien (Floride, Californie) que l'on observe les proportions les plus élevées d'immigrés aisés, sans doute en raison du développement antérieur du tourisme qui a permis la mise en place d'infrastructures et de services adaptés. Les revenus transférés par les retraités y sont naturellement les plus importants. Dans le comté de Palm Beach en Floride, 31 % des migrants déclarent un revenu annuel supérieur à 50 000 dollars par an, et 49 % dans celui de Santa Clara, dans la banlieue de San Francisco. Les revenus déclarés sont nettement moins importants dans les autres comtés du sud rural, devenus plus récemment territoires pour retraités. Par exemple, dans un de

ces comtés, celui de Benton, dans la chaîne des Ozarks en Arkansas, seulement 14 % des migrants déclarent un revenu de plus de 50 000 dollars. Néanmoins, l'apport (stable par définition) est partout significatif et contribue au développement de ces espaces.

“ Les retraités ne créent pas tellement d'emplois directs mais accroissent plutôt les possibilités d'améliorer les revenus des salariés déjà sur place ”

Une étude de la commission régionale des Appalaches (Crispell, Frey, 1993) évalue l'apport net d'un ménage de migrants âgés à 71 600 dollars par an pour l'espace d'accueil. En termes d'emploi, l'effet est estimé entre 0,3 et 1 emploi (direct et indirect) pour chaque retraité. De nombreux économistes et bien entendu, les administrations locales ont essayé de chiffrer les effets de la migration des personnes âgées. En fait, les retraités ne créent pas tellement d'emplois directs, mais accroissent plutôt les possibilités d'améliorer les revenus des salariés déjà sur place. Ainsi la clientèle d'un cabinet médical peut être élargie, tout comme celle des centres commerciaux. Pour les collectivités locales, les études soulignent que les ressources fiscales produites par les impôts, ajoutées à la consommation sur place des revenus dépasseraient les dépenses occasionnées par leurs demandes de services. Le gain est particulièrement important dans les régions touristiques. En effet, la présence permanente des retraités lisse la saisonnalité des activités et rentabilise ainsi certains services, comme les commerces de base, alimentaires par exemple. Dans ces régions, mais aussi ailleurs, y compris en milieu rural, ils contribuent également à l'animation du marché immobilier en représentant fréquemment la moitié des acheteurs.

Des enquêtes conduites en Nouvelle-Angleterre, sur le littoral atlantique (Pihet, 2003) au cap Cod et au Maryland soulignent l'effet d'entraînement assuré par la récurrence des cohortes, année après année, des migrants retraités ; ce sont ainsi ces flux réguliers qui garantissent la rentabilité supplémentaire des activités.



Le potentiel de développement local issu de l'accueil des retraités conduit les états fédérés et les collectivités locales à multiplier les efforts de promotion et de marketing territorial. Les incitations fiscales, notamment le maintien à un faible niveau des taux d'imposition locaux, constituent un outil largement utilisé. On observe dans la plupart de ces territoires une volonté assez nette de réduire les impôts sur le revenu pour les plus de 65 ans, voire comme en Floride de les supprimer sous condition de résider la moitié de l'année dans l'état.

Dans cette perspective, la Floride a créé dès 2003 une commission d'étude pour renforcer l'attractivité déclinante de son état auprès des retraités. Diverses propositions ont été émises puis adoptées, telles que le gel des taxes immobilières et foncières, l'amélioration des transports publics

“ On observe dans la plupart de ces territoires une volonté assez nette de réduire les impôts sur le revenu pour les plus de 65 ans ”

ou encore la simplification des procédures administratives pour l'achat des résidences. La même année, la Caroline du Nord a élaboré un *state aging plan*

sur quatre années visant à mettre en œuvre le concept de *senior-friendly communities* pour accueillir les nouveaux immigrants en accroissant et en diversifiant l'offre de loisirs, d'équipements routiers et de services de santé. Ces améliorations qui ont pour but d'accroître l'afflux de populations solvables sont supposées bénéficier par ricochet à l'ensemble des habitants.

Il existe aussi de nombreux sites Web informant sur les types et lieux de retraite ainsi que des guides comme *Where to retire ?* ou bien encore le catalogue des lieux de retraite classés par item, *Retirement places rated* (Pihet, 2003). Mais pratiquement toutes les collectivités territoriales diffusent aussi des brochures et des messages incitatifs sur leurs propres sites Internet à destination des retraités pour capter ces flux. Il peut s'agir d'efforts coordonnés à l'échelle de l'état comme au Nouveau Mexique, en Arizona ou en Géorgie avec des magazines destinés aux clientèles nationales ou plus simplement à l'échelle d'une vallée comme

celle de la Shenandoah en Virginie avec des brochures et des messages télévisés. L'État du Mississippi consacre ainsi un budget annuel de 700 000 dollars à sa promotion auprès des clientèles retraitées et estime avoir pu attirer 5 000 personnes supplémentaires dans les dernières années grâce à cet effort.

“ L'État du Mississippi consacre ainsi un budget annuel de 700 000 dollars à sa promotion auprès des clientèles retraitées ”

Les thèmes les plus fréquemment abordés par ces stratégies concernent la qualité des loisirs, des soins médicaux, la sécurité des lieux et le coût modéré de la vie, notamment celui du logement. Elles mettent aussi l'accent sur les possibilités d'emplois partiels ou à temps complet pour les personnes âgées, notamment dans les services aux personnes comme l'hôtellerie ou le commerce de détail. En effet près de 25 % des plus de 65 ans continuent par goût ou par nécessité d'exercer une activité, cumulée à une pension.

En fait les messages cherchent à décrire un espace de bien-être, conçu prioritairement pour les retraités des classes moyennes et aisées, le plus éloigné possible des réalités des métropoles assimilées à des anti-modèles. D'ailleurs sur plusieurs sites Web, la sécurité régnant dans ces espaces est implicitement opposée au chaos des artères et des ghettos urbains.

Toutefois le secteur immobilier se taille la part du lion dans les campagnes de promotion à destination de cette clientèle. D'après le magazine des retraités, *Modern Maturity*, plus de 300 promoteurs immobiliers comptent exclusivement sur les migrants retraités pour assurer une part importante de leurs ventes de maisons. Il est vrai qu'en Floride, en Arizona ou bien encore au Nevada, la moitié des acheteurs de biens immobiliers a plus de 55 ans. Ce marché tend à être dominé par des entreprises de taille nationale comme Del Webb à qui l'on doit la chaîne des *Sun cities* ou encore *Leisure World* ou *Cooper Corporation*. En réalisant d'importantes économies d'échelle et en promouvant des lotissements à gamme différenciée dans la plupart des régions, ces firmes élargissent l'accès à l'achat

des résidences pour retraités. Elles participent donc à l'extension spatiale de territoires spécifiques pour personnes âgées, tout en contribuant aussi à façonner des modèles architecturaux répandus d'un bout à l'autre du pays, tel le pavillon sur terre engazonné.

“ En Floride, Arizona ou bien encore au Nevada la moitié des acheteurs de biens immobiliers a plus de 55 ans ”

### Variété relative et mutations des espaces pour retraités

Les territoires pour retraités ne se limitent pas aux enclaves regroupant plusieurs dizaines de milliers de personnes âgées, retraités et actifs « tardifs » observées en Californie et en Floride dans la chaîne des *Sun cities* par exemple. Ainsi dans l'Ohio en bordure du lac Erie la petite ville de Conneaut, jadis port minéralier actif, a vu se développer en périphérie du noyau urbain initial, le long du lac, sur près d'une dizaine de kilomètres un ensemble de lotissements peuplés essentiellement de retraités. Ceux-ci sont originaires des grandes villes de l'État, notamment de la Pennsylvanie voisine. Plusieurs promoteurs y ont ainsi édifié au fil des dernières années des résidences à statut varié, *gated* et ouvertes, achetés principalement par des ménages de classe moyenne. En lien avec ces arrivées de nouveaux commerces ont vu le jour à Conneaut, tels des boutiques de vêtements, des restaurants et un petit port de plaisance a pu se développer grâce aux loisirs nautiques pratiqués par ces immigrants.

Quelles que soient leurs tailles, ces territoires pour retraités présentent à peu près les mêmes caractéristiques paysagères. Ils ressemblent à des lotissements suburbains avec des rues bordées d'arbres et régulièrement tracées séparant des maisons individuelles standardisées.

De fait, le développement de ces territoires ne dépend pas exclusivement de l'agrément de leurs sites et de l'abon-

dance de l'ensoleillement. Au lien avec le potentiel touristique, il faut ajouter trois facteurs essentiels :

- D'abord, une infrastructure efficace de communication est indispensable pour assurer la mobilité des retraités. Les aéroports et leurs dessertes par des compagnies charter ou *low-cost* tendent à jouer un rôle essentiel, notamment dans les régions du sud comme à Charlotte en Caroline du Nord.

- Ensuite, la proximité d'un centre urbain et de ses équipements est nécessaire : Sun City West est à proximité de Phoenix. Dans l'Ouest de la Caroline du Nord, le centre urbain d'Asheville joue un rôle organisateur vis-à-vis des concentrations de retraités dans les vallées appalachiennes voisines. Les aménités culturelles, sociales et médicales fournies par ces centres sont indispensables à des populations massivement d'origine urbaine.

- Enfin, un troisième élément joue également. Il s'agit de l'identité forgée par les loisirs. En effet, l'identité fournie par le travail a disparu et même pour les actifs à temps partiel, le loisir devient un élément fortement identitaire. Ainsi des d'espaces-retraite, notamment dans le sud, sont organisés par exemple autour d'un country-club ou d'un golf-club dont le montant de l'adhésion permet aussi de sélectionner les membres.

Difficile à percevoir d'emblée, le marquage par l'appartenance communautaire, si prégnant dans la vie sociale américaine, est néanmoins important et ces espaces-retraite sont aussi très fréquemment des espaces de « l'entre-soi ». Cet entre-soi peut être simplement géographique – les Bostoniens au cap Cod, les Baltimoriens à Havre de Grâce dans la baie de la Chesapeake –, mais il est aussi fréquemment social et professionnel. À titre d'exemples, citons les lotissements des anciens ouvriers de l'automobile en Floride, construits avec l'aide du syndicat, les country-club pour les professions libérales, les affinités religieuses catholiques pour les retraités d'origine irlandaise ou bien encore les concentrations de retraités juifs dans le comté de Broward en Floride ; plus récemment, il peut s'agir de communautés fondées sur l'orientation sexuelle à l'instar des lotissements pour gays âgés construits

à Santa Fé au Nouveau Mexique par l'entreprise *Rainbow Vision*. Les identités et les appartenances communautaires peuvent s'enchevêtrer et évoluer selon les flux, mais elles sont toujours présentes et constituent un rouage essentiel du fonctionnement de ces territoires.

En effet, l'examen de détail des lieux d'arrivée des migrants âgés sur les littoraux de la Nouvelle-Angleterre (Pihet, 2003) indique que pour les cohortes de retraités, les espaces attractifs n'ont pas les mêmes contenus sociaux et communautaires. Ils semblent spécialisés dans tel ou tel profil de migrants. Les stations atlantiques du Maine attirent des groupes assez populaires et ouvriers alors que les collines du Berkshire au Massachusetts jouissent d'une image plus sélective, appropriées aux milieux des intellectuels et des cadres retraités. La presse et les actions organisées par les autorités locales et les entreprises d'hébergement vont aussi dans ce sens. Il y a un tri social implicite et intériorisé par les retraités eux-mêmes qui s'exprime par des destinations différenciées selon les appartenances sociales, culturelles et ethniques.

Il en résulte une vie sociale assez conformiste et parfois éloignée des brochures publicitaires. C'est, somme toute, l'univers du *bowling alone* conceptualisé par Robert Putnam (Putnam, 2000) avec des risques d'isolement social, en particulier pour les couples fragilisés par l'âge. D'ailleurs, preuve d'une insertion encore fragile dans le milieu d'accueil, les réseaux de sociabilité établis antérieurement continuent à fonctionner comme en témoignent les visites des familles et des amis « d'avant ».

Ces territoires semblent d'autant plus des extensions suburbaines des lieux d'origine que les relations avec les communautés autochtones sont assez lâches à l'exception des rapports marchands. En Caroline du Nord, le taux de pauvreté des plus de 65 ans est de 14 %, soit trois points de plus que la moyenne nationale, et provient quasi-exclusivement des personnes âgées autochtones, résidant en milieu rural et dans les centres-villes. Ces retraités « locaux » expriment d'ailleurs des frustrations

quant aux effets de ces migrations, notamment à propos de la hausse constante des prix immobiliers et de l'élévation en général du coût de la vie. Les nouveaux arrivants, bien dotés en capital économique et culturel, sont aussi souvent accusés de manipuler le pouvoir local en leur faveur, ne serait-ce que pour obtenir des dessertes routières ou des choix d'équipements qui leur correspondent plus, comme le golf.

“ En Caroline du Nord, le taux de pauvreté des plus de 65 ans est de 14 %, soit trois points de plus que la moyenne nationale ”

Après des décennies de développement, ce modèle territorial fondé sur la mobilité géographique semble désormais connaître quelques signes d'essoufflement qui, à terme, menaceraient sa pérennité.

Une étude récente de la puissante association des retraités indiquait que 83 % des plus de 45 ans souhaitaient demeurer le plus longtemps possible dans leur lieu actuel de résidence. Cette proportion était plus faible de 12 points 10 ans auparavant. Des facteurs proprement économiques, pouvant à terme limiter la mobilité des plus de 65 ans, s'ajoutent à ces intentions. D'ailleurs, suite aux dérégulations et mutations économiques des 20 dernières années, le niveau des pensions et retraites tend à baisser, ce qui amène de nombreux sexagénaires à continuer à travailler.

Entre 1995 et 1999 le nombre d'actifs de plus de 65 ans est passé de 3,6 à 3,8 millions, soit un taux d'activité de 25 % pour la tranche d'âge des 65-74 ans. Or, redevenus facteur de fixation, les emplois sont bien plus nombreux dans les aires métropolitaines que dans les zones rurales et littorales... La complexité croissante du système de santé représente un autre élément. En raison des restrictions croissantes imposées par les contrôles des dépenses de Medicare, l'Assurance Maladie des plus de 65 ans, d'assez nombreux médecins (17 % selon une enquête diffusée par l'AARP) refusent d'ajouter de nouveaux patients à leur clientèle assurée par Medicare. Dans ce cas, il

ne resterait alors aux retraités qu'à payer à plein tarif la consultation de leurs nouveaux médecins, souvent près de 100 dollars. Ce tarif est alors un élément puissamment incitatif pour demeurer sur place.

« Entre 1995 et 1999, le nombre d'actifs de plus de 65 ans est passé de 3,6 à 3,8 millions, soit un taux d'activité de 25 % pour la tranche d'âge des 65-74 ans »

Les promoteurs et les entreprises de services pour personnes âgées ont commencé par intégrer le ralentissement potentiel de ces flux migratoires. Beaucoup prévoient alors le développement de résidences pour retraités dans les états peuplés, susceptibles d'un vieillissement accentué sur place comme dans le Michigan et l'Illinois, voire l'état de New York. Dans le New Jersey en 2007, les promoteurs programmaient la construction de 2 500 logements par an pour les ménages de plus de 55 ans dans les 10 ans à venir. *A priori* ces projets ne semblent pas affectés par la crise immobilière de 2008. Toutefois, si des projets en nombre plus important se réalisent dans la Frost Belt, le contenu d'ensemble n'est guère modifié et les intentions de construire des *gated communities* pour retraités sont toujours aussi nombreuses.

Il s'agit simplement d'attirer « à domicile » les clients voulant vivre une vie de loisirs à proximité de leurs lieux habituels de résidence. Néanmoins, ce basculement migratoire au profit des périphéries des grandes métropoles, s'il se confirmait, pourrait se révéler délicat pour le développement des comtés ruraux les plus éloignés des aires métropolitaines (Kansas, Arkansas, Carolines...) qui ont misé sur ce type de croissance. À moins que leurs dirigeants ne trouvent d'autres stratégies et fassent appel à d'autres migrants.

### Citoyenneté, espace public et gouvernance privée

Il existe une grande diversité de formes de regroupements résidentiels pour retraités (*age-restricted planed*

*communities*). De la communauté fermée (*gated community*) retranchée derrière des murs aux accès scrupuleusement surveillés, aux espaces résidentiels plus ouverts garantissant une continuité de services tout au long de la retraite (*continuing care retirement community*) qu'ils soient intégrés dans la ville ou en périphéries des centres, les modes de structuration et d'organisation de ces entités sont particulièrement contrastés. Nous reprendrons les critères énoncés notamment par Philips et qui caractérise ces espaces résidentiels pour retraités (*purpose built retirement communities*) comme des espaces d'habitation et de vie destinés aux personnes qui, passé un certain âge, ne sont plus dans une activité professionnelle à temps plein ou en retraite et disposent de ce fait de temps libéré des contraintes productives. Ces résidents peuvent bénéficier sur place d'activités, d'infrastructures et de services dédiés en toute autonomie et en sécurité dans cet espace d'habitation destiné à répondre à leurs besoins (Philips *et al.*, 2001).

L'émergence de ces lieux de vie pour retraités interpelle classiquement la sociologie dans l'analyse des formes de production de la ville et de la cohésion sociale ou s'opposent deux modèles archétypales. L'un ségrégatif fondé sur la conformité à des normes implicites ou explicites de sélection des habitants, générant finalement des formes d'homogénéité sociale ; l'autre intégratif prônant l'accumulation, la mixité sociale et l'hétérogénéité des populations. Au-delà de cette dichotomie plutôt tranchée, deux questions se posent sur les acteurs légitimes pour concevoir et produire la ville et arrêter les critères pertinents pour en dessiner les contours jusqu'à tracer des séparations spatiales et sociales entre les habitants d'un de ces territoires et le reste du monde (Le Goix, 2005 et 2008). La question de la spécialisation territoriale et du découpage des espaces, aux fonctionnalités spécifiques (produire, dormir, se divertir, etc.) avec une rationalisation des flux et des stocks (mobilités, sédentarité) se retrouve implicitement dans ce modèle qui concentre les retraités en un même lieu, distinct du monde des actifs. Cette « périphérisation » interpelle aussi la sociologie du pouvoir

dès lors qu'elle se fonde sur une approche interactionniste où la possibilité d'interrelation préconditionne la probabilité d'une relation de pouvoir (Weber, 1971 ; Crozier et Friedberg, 1977 ; Viriot Durandal, 2003).

L'enjeu est bien de définir ici le cadre de l'interaction sociale en la conditionnant structurellement à l'existence d'espaces de probabilités de rencontre, d'interrelation et même de confrontation. Dans les formes probables ou improbables du lien social que trace la ville, c'est aussi la question du pouvoir sur elle qui se pose. Il apparaît que les collectivités locales et les acteurs de la société civile (associations sans but lucratifs, fondation) ne sont pas rares dans ce type de projets, mais les acteurs privés demeurent largement majoritaires dans la conception et la gestion de ces espaces de vie.

En acceptant la création *ex nihilo* d'enclaves périphériques à leurs propres bassins de populations, les collectivités locales accompagnent la construction de lieux de vie entièrement dédiés aux projets de vieillissement d'une population (*purpose built communities*). Le schéma

« Dans les formes probables ou improbables du lien social que trace la ville c'est aussi la question du pouvoir sur elle qui se pose »

de développement économique local qui s'impose dans un univers de plus en plus concurrentiel induit l'acceptation par les décideurs publics d'enclaves où des populations liées par un inté-

rêt commun peuvent aussi constituer à terme des groupes d'intérêts distincts et cohérents susceptibles d'exercer des pressions dans le cadre de la démocratie politique locale (Le Goix, 2001). L'émergence du pouvoir de ces ensembles pouvant se manifester par la volonté d'auto-administrer ce qui échoit communément aux pouvoirs politiques locaux, qu'il s'agisse de l'adaptation des infrastructures aux besoins spécifiques des populations âgées (route, espaces publics adaptés aux personnes âgées, espaces verts, etc.) ou de la gestion des services (sécurité, loisirs et activités, service médicaux, sanitaires et sociaux à la personne, etc.). Avec un degré plus ou moins

élevé d'autarcie et la création d'espaces réservés à une population spécifique sur un territoire donné, se pose la question du partage des ressources au sens large. En premier lieu, l'accès privilégié, voire exclusif, aux infrastructures des villages seniors et aux services qui y sont offerts renvoie à la question de la cohabitation entre un espace doté d'infrastructures et un autre en proximité qui en est souvent dépourvu. Les contrastes ne se posent donc pas tant en termes de groupes d'âge que d'accès des populations locales aux infrastructures dédiées.

En outre, le fait de prendre en charge à la fois des infrastructures et des services au sein de ces communautés restreintes peut induire des phénomènes de réticence à l'impôt local dès lors qu'une partie des besoins des résidents sont déjà partiellement ou totalement couverts et organisés dans le cadre de financements privés. Le « pouvoir gris » se manifeste, en l'espèce, par un collectif d'intérêt revendiquant la prise en considération de ses intérêts propres au dépend de logique collective intégrant d'autres populations, d'âge, de conditions socio-économiques ou d'origines différentes en faisant pression pour la baisse de la fiscalité locale. La loi permet déjà aux personnes morales à but non lucratif qui gèrent ces communautés d'échapper en grande partie aux taxes et impôts locaux grâce au régime fiscal particulier (*Commission on accreditation of rehabilitation facilities*, 2007). Plus encore, la présence d'une population d'électeurs conscients de leur identité et de leurs intérêts peut mener à des pressions sur le plan électoral de nature à faire basculer le centre de gravité politique vers les plus anciens dans l'utilisation des ressources publiques des collectivités en favorisant la politique de la vieillesse. La question des choix politiques dans l'évolution de l'environnement urbain est alors posée. Des travaux américains ont ainsi mis en évidence l'importance de l'action collective des résidents âgés en étudiant le cas du village pour retraités de Laguna Woods dans le comté d'Orange en Californie. Le projet de construction d'un aéroport, particulièrement attendu dans le cadre des projets de développement local, s'est heurté à une résistance intense stimulée par les entrepreneurs immobiliers

du complexe et animée par les retraités désireux de maintenir leur qualité de vie et la valeur de leurs logements en évitant l'installation d'une zone aéroportuaire à proximité (Andel et Liebig, 2002). Le Goix mentionne, par ailleurs, l'exemple de la communauté fermée de Coto non exclusivement composée de retraités, mais où plus de 80 % des résidents n'ont pas d'enfants et se sont prononcés à 84 % contre l'ouverture d'une école publique (Le Goix, 2005). Comment dans ces conditions les arbitrages politiques entre les différentes populations présentes sur le territoire peuvent-ils respecter l'intérêt général et l'équilibre entre les différentes composantes socio-économiques et générationnelles ?

La question des pressions exercées sur les collectivités locales pose le problème de la réduction consécutive de leur capacité d'action et partant de leur périmètre d'intervention du fait d'une privatisation implicite de certains domaines par une collectivité particulière (en l'espèce les communautés de personnes âgées) ou de leur capacité à constituer des forces politiques suffisamment cohérente et organisée pour faire échec au pouvoir politique. Un mouvement paradoxal prend forme en générant la réduction de l'espace public entendu au sens premier d'une agora délibérative fondée sur une collectivité publique ancrée dans le cadre des entités politiques et démocratiques existantes que sont les collectivités locales au profit d'espaces collectifs privés administrant ces espaces. Dans d'autres configurations, ces deux espaces publics et collectifs, mais privés, se superposent à l'issue d'un combat pour leur reconnaissance à l'instar de la communauté de Laguna Hills créée en 1964 et qui, en 1999, obtient le statut de commune.

C'est le rapport entre la sphère de compétence juridique d'une communauté et celle de la société dans laquelle elle est insérée et à laquelle elle est sensée se soumettre qui est ici posé. Fondamentalement, il s'agit de comprendre dans l'analyse des pouvoirs en présence, comment ces territoires dédiés aux personnes âgées font société avec les espaces juridiques et délibératifs qui la dépasse dans

l'espace géographique et la transcende, par subsidiarité, dans la hiérarchie des normes.

Comment, par exemple, alors que le principe de discrimination par l'âge est interdit au niveau fédéral, des collectivités privées peuvent-elles le retenir comme critère de sélection des résidents ? Un amendement à la loi Unruh qui interdisait la discrimination dans les établissements commerciaux a du être amendé en 1984 pour valider légalement l'existence de communauté fermée fondée sur critère d'âge (Le Goix, 2005).

« Dans l'une des plus grandes communautés fermées au monde, il est fait obligation d'avoir au moins 55 ans pour devenir propriétaire »

Au-delà, comment ce même critère peut-il déterminer l'accès, même temporaire, et la possibilité d'acquérir un bien immobilier pour y résider dans ces espaces protégés ? Dans l'une des plus grandes communautés fermées au monde, il est fait obligation d'avoir au moins 55 ans pour devenir propriétaire d'une maison avec interdiction aux personnes de moins de 19 ans d'y résider de manière permanente. Le séjour des enfants dans le village y est strictement limité à 30 jours par an (Blechman, 2008).

Les règles liées à l'accès à ces espaces, mais aussi à la sécurité, mériteraient également d'être mieux observées pour en mesurer la compatibilité avec la règle commune dans l'État et au niveau fédéral (Le Goix, 2005).

L'intégration aux communautés de personnes âgées induit une adhésion à un ensemble de règles collectives, plus ou moins bien contrôlées par les résidents, sous forme de règlements intérieurs ou de contrats standards qui régissent l'espace commun.

Par ailleurs, une partie des droits et de l'accès des résidents aux services au sein de ces entités sont conditionnés par leur niveau de contribution financière. Les moyens économiques pouvant ouvrir à des éligibilités à géométrie variable en matière de services récréatifs et de soins à la personne. Fortement individualisées, ces communa-

tés sont souvent régies par des règles où l'individu s'inscrit dans une collectivité par contrat, pleinement conscient des règles et des projets qui ont inspiré les concepteurs de ces lieux. En cela, l'intégration à ces ensembles est aussi une forme de projet individuel de vieillissement dans un cadre collectif partagé par des pairs.

### Pouvoir agir sur son cadre de vie et son projet de vieillissement

La vie à l'intérieur de ces communautés est souvent organisée par des services privés (animation, soin, coordination gériatrique, etc.) à buts lucratifs ou non, et animée par des professionnels ou auto-organisée par les retraités eux-mêmes. Ces activités échappent donc, en grande partie, à la gestion de la commune et des collectivités locales avoisinantes. Dans cette approche, la définition du cadre de vie à la retraite n'est pas un bien commun garanti par des droits politiques partageables entre tous les citoyens âgés de manière égale, mais une opportunité qu'offre la propriété et/ou l'acquiescement d'un droit d'accès en tant que locataire à un espace dédié au vieillissement.

Le pouvoir s'exerce, dans la théorie libérale du libre choix et de la régulation par le marché par la capacité dont disposent les acheteurs ou les locataires à adhérer ou refuser le projet de vieillissement présenté par les différentes communautés en concurrence. *A posteriori*, le résident exerce théoriquement son pouvoir auprès des opérateurs du projet (promoteurs immobiliers, collectivités locales, fondations, associations sans but lucratif, etc.) qui réservent un rôle plus ou moins important aux résidents âgés ou à leurs représentants dans la conception, l'évolution et la gestion du cadre de vie. Mais les associations de résidents structurent l'agora en partie seulement. La spécialisation sur les problématiques de vieillissement des opérateurs immobiliers, urbanistes, juristes et financiers, promoteurs de ces ensembles, induit un degré de compétence et d'expertise dont ne disposent pas toujours les retraités et leurs associations. Pour autant, l'ingénierie gériatrique concentrée sur un espace réduit doit en théorie induire

une meilleure attention et prise en compte des besoins des personnes âgées par un personnel spécialement qualifié. Cette focalisation sur les problématiques gériatriques – dans le cadre d'une rationalisation de la conception et des fonctions d'un territoire

donné – contribuerait à une plus forte participation sociale à travers une offre riche et diversifiée d'activités endo et exocentrées avec notamment une forte stimulation pour l'engagement bénévole à l'intérieur comme

« La vie à l'intérieur de ces communautés est souvent organisée par des services privés (animation, soin, coordination gériatrique, etc.) à buts lucratifs ou non »

à l'extérieur des villages seniors, mais aussi à une mise à disposition de services à la personne adaptés et coordonnés (Croucher 2006). La conception environnementale de ces projets s'inscrit dans la construction d'un cadre de vie tout autant matériel et infrastructurel qu'immatériel (conception et professionnalisation de services sanitaires, sociaux et récréatifs, affirmation de règles et valeurs communes) visant à permettre la réalisation d'un modèle de retraite conforme à une conception particulière du vieillissement réussi, à la fois actif, sécurisé et autonome. C'est un modèle essentiellement tourné vers les loisirs et le développement personnel. Le cadre de vie rencontre alors une conception à la fois normative et programmatique enjoignant au vieillissement de s'adjoindre immédiatement les qualificatifs de « réussi », « actif » ou « productif » (Walker 1999). Pour autant, ces notions promouvant l'activité tout au long du vieillissement ne comportent pas les mêmes projets. Comme le rappellent Bass, Caro, Chen (1993) : « *Although successful aging and productive aging are representative of a wave of positive thinking about aging, the terms reflect very different perspectives about older people. In productive aging, the emphasis is on the role older people can play in society; in successful aging, the emphasis is on individual physiological and psychosocial capacity and performance.* »

Les communautés de retraités posent donc des injonctions paradoxales. Qualifiées de *lifestyle communities* (Green, 2004), elles véhiculent essentiellement une conception de

la retraite fondée sur l'activité. L'entretien et la mobilisation des capacités physiques et intellectuelles sont fortement encouragés, à tel point que certaines études mettent en avant leur difficulté à répondre aux besoins de ceux qui incarneraient en définitive la vraie vieillesse et ses stigmates (perte d'audition, déficiences visuelles et sensorielle, troubles de la mémoire ou du comportement, etc.). La difficulté de ces publics à s'inscrire dans les activités et les projets d'animation de ces ensembles résidentiels en témoigne (Bernard *et al.*, 2007).

Pourtant, le souhait des résidents est de pouvoir être accompagnés sur le même lieu de vie tout au long des différentes étapes de leur vieillissement. Les valeurs d'autonomie et le pouvoir sur soi sont particulièrement dominants dans ce type d'ensembles résidentiels (Croucher, 2003 ; Bernard *et al.*, 2007 ;

“ Le souhait des résidents est de pouvoir être accompagnés sur le même lieu de vie tout au long des différentes étapes de leur vieillissement ”

Bernard, 2008). Le second paradoxe relève précisément du principe même de mise en retrait, voire d'isolement, de la société à travers un éloignement géographique

des centres urbains pour trouver un environnement permettant un vieillissement conforme au modèle de réussite de cette période de l'existence hors du champ professionnel ; comme si ce modèle de vieillissement devenait peu conciliable avec celui du vieillissement intégré socialement dans des ensembles plurigénérationnels et hétérogènes sur le plan socio-économique.

Finalement, la création de villages senior ne constituerait-elle pas à elle seule l'aveu de l'échec des politiques de vieillesse locales ? Doit-on en conclure une déroute des politiques d'intégration sociale pour tous les âges prenant en compte les besoins d'autonomie, de sécurité et de services de certains segments de la population âgée ? Ces carences supposées induiraient alors leur migration vers des zones plus accueillantes (*senior friendly communities*). Il est difficile de saisir avec exactitude la portée explicative de cette hypothèse tant sont complexes et

diverses les politiques locales en la matière. Le recensement des motivations des résidents d'un village senior en Grande-Bretagne souligne l'importance de la recherche d'un cadre assurant l'autonomie de la personne, et sa prise en charge sanitaire et sociale (Croucher, 2003).

Pour autant, les études sur les phénomènes migratoires parmi les retraités États-Uniens concluent à un ensemble de motivation beaucoup plus contrasté. “ la création de village senior ne constituerait-elle pas à elle seule l'aveu de l'échec des politiques de la vieillesse locales ? ”

Grâce au *Health and Retirement*

*Survey*, une enquête a été menée pour la cohorte 1931-1941 entre 1992 et 2004. Il apparaît que les migrations liées à une volonté de mieux vivre sa retraite dans un environnement plus adapté ne sont pas, les premières raisons qui poussent au changement. En effet, les deux premières causes invoquées pour expliquer le déménagement sont d'ordre familial à 28 % (perte d'un conjoint et volonté de rapprochement avec les proches) et financier à 22 % (coût trop élevé du logement, besoin de liquidité, etc.). Dans 21 % des cas, les déménagements sont motivés par la recherche d'un meilleur endroit ou d'une maison plus appropriée et dans 16 %, ils sont directement liés à la retraite. (Haverstick, Zhivan, 2009).

L'évolution des formes et de l'intensité des solidarités familiales, la place des politiques publiques dans la détermination des conditions et du cadre de vie, l'affaiblissement de l'État providence, et la montée des valeurs individualistes offrent donc aussi un cadre d'analyse pertinent à prendre en compte dans l'analyse du développement des diverses formes de regroupement résidentiel d'une partie de la population âgée, notamment dans le monde anglo-saxon.



## Conclusion

Ainsi, au fil des recensements, on assiste à la fois à une stabilité d'ensemble de la proportion des mouvements migratoires des plus de 65 ans et à une diffusion progressive de ceux-ci. Cet élargissement géographique s'effectue au détriment des destinations traditionnelles comme la Floride ou la Californie.

Dans ce contexte, les collectivités américaines adoptent très largement une attitude active et concurrentielle tendant à promouvoir l'arrivée des retraités et à faciliter leurs consommations. C'est la mise en pratique de *l'aging enterprise* conforme à la philosophie économique dominante en Amérique du Nord (Estes, 1979). Les effets en sont encore difficilement mesurables à l'échelle du pays et relèvent avant tout du développement local. Les retraités sont amplement considérés comme des atouts économiques majeurs par de nombreuses petites communautés. Toutefois les formes territoriales produites par ces migrations tendent à « l'entre-soi » dans un transfert du modèle suburbain et donc à se surimposer simplement aux structures géographiques locales existantes. On pourrait alors les qualifier de suburbanisations cloisonnées.

La réduction possible de la mobilité géographique des retraités ne semble pas devoir remettre en cause ce style résidentiel, tout au plus le déplacer, en partie vers les états peuplés et urbanisés du nord. Mais quels que soient les lieux, la marée annoncée des retraités baby-boomers plaide *a priori* en faveur d'une progression des effectifs. Les prévisions établies pour la Caroline du Nord impliquent un doublement des effectifs des plus de 65 ans, passant d'un million actuellement à deux millions en 2020, par immigration et aussi vieillissement sur place.

Mais la baisse des mobilités résidentielles, la diminution annoncée du niveau des pensions et la croissance continue du coût de la santé ne risquent-elles pas de modifier ces tendances pour les nouveaux espaces-retraite au risque de remettre en cause des équilibres géographiques

acquis par ces régions faiblement urbanisées grâce au développement récent de « l'industrie de la retraite » ?

Par ailleurs, les processus de construction d'espaces segmentés et spécialisés dans l'accompagnement du vieillissement peuvent-ils se dispenser d'une recherche de cohésion sociale sur un territoire partagé ?

## Bibliographie

- Andel R., Liebig P.S., 2002, « The city of Laguna Woods: a case of senior power in local politics », *Research on Aging*, vol. 24, n° 1, janvier, p. 87-105.
- Bass S.A., Caro F.G., Chen Y-P. (Eds.), 1993, *Achieving a productive aging society*, Westport, Connecticut, Auburn House.
- Baulig H., 1936, *L'Amérique du Nord*, Paris, Armand Colin.
- Bernard M., Bartlam B., Sim J., Biggs S., 2007, « Housing and care for older people: life in an English purpose built retirement village », *Ageing and Society*, vol. 27, p. 555-578.
- Bernard M., 2008, *Sustainable future and development of new retirement villages*, 37th conference of the British society of gerontology, September.
- Blechman A.D., 2008, *Leisureville: Adventures in America's retirement Utopias*, Atlantic Monthly Press, New York.
- Bradley D., Longino C., Stoller E., Haas W., 2006, « Expected mobility and subsequent long-distance migration among older adults: an event-history analysis using data from the health and retirement study, 1992-2002 », submitted for presentation at the annual meeting of the American Sociological Association Montréal, Quebec, August 11-14.
- Bradley D., Longino C., Stoller E., Haas W., 2006, « In retirement migration who counts? A methodological question with economic policy implications », *The Gerontologist*, vol. 46, n° 6, p. 815-820.

Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities, 2007, *Consumer guide to understanding financial performance and reporting in continuing care retirement*, Tucson, AZ, USA.

Crispell D., Frey W., 1993, *American maturity*, *American demographics Magazine*, March, p. 31-42.

Croucher K., Pleace N., Bevan M., 2003, *Living at Hartrigg Oaks: residents views of the UK's first continuing care retirement community*, Joseph Rowntree Foundation, York, 80 p.

Croucher K., 2006, *Making the case for retirement villages*, Joseph Rowntree Foundation, York.

Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'Acteur et le système ; les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, collection Sociologie politique, 512 p.

Cuba L., Longino C., 1991, « Regional retirement migration: the case of Cape Cod », *Journal of Gerontology*, n° 46, p. 533-542.

Del Casino V., 2009, *Social geography*, Chichester, Wiley-Blackwell publications.

Estes C.L., 1979, *The aging enterprise*, Jossey Bass publications, San Francisco, first edition.

Frantz K., 2006, « Private Gated neighborhoods: a progressive trend in US urban development », in Glasze G., Webster C., Frantz K., 2006, *Private neighbourhoods : global and local perspectives*, Routledge, États-Unis, p. 64-73.

Giband D., 2006, *Géographie sociale des États-Unis*, Paris, Ellipses.

Glasze G., Webster C., Frantz K., 2006, *Private neighbourhoods : global and local perspectives*, Routledge, États-Unis.

Green K.A., 2004, *Waltzing down the garden path? Aging in gated adult lifestyle communities*, Dissertation Thesis (MURP), Dalhousie University, Canada.

Haverstick K., Zhivan N.A., 2009, *Older Americans on the go: How often, where and why?*, Center for retirement

research, Boston, Ma, n° 9-18, September.

Le Goix R., Webster C., 2008, « Gated Communities », *Geography Compass*, n° 118, 26 p.

Le Goix R., 2005, « La dimension territoriale des gated communities aux États-Unis: la clôture par contrat », *Cercles*, n° 13, p. 83-96

Le Goix R., 2001, « Les communautés fermées aux États-Unis, les aspects géographiques d'une sécession urbaine » *L'Espace géographique*, vol. 30, n° 1, p. 81-93.

Longino C., 1995, *Retirement migration in America*, Vacations publications, Houston, États-Unis.

Longino C., 2003, « A first look at retirement migrations trend in 2000 », *The Gerontologist*, vol. 43, n° 6, p. 904-907.

MC Hugh K., 2007, *Generational consciousness and retirement communities*, *Population, space and place*, n° 14, p. 293-306.

Oehmke J., Satoshi T., Lori A., 2007, « Can health care services attract retirees and contribute to the economic sustainability of rural places ? » *Agriculture and Resource Economic Review*, n° 36, p. 95-106.

Philips J., Bernard M., Biggs S., Kingston P., 2001, « Retirement communities in Britain : a third way for the third age ? », in Peace S.M., Holland C. (Eds.), *Inclusive housing in an ageing society : innovative approaches*, Policy, Bristol, Avon, p. 185-204

Pihet C., 2003, *Vieillir aux États-Unis, une géographie régionale et sociale des personnes âgées*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Putnam R., 2000, *Bowling alone: the collapse and revival of American community*, New York, Touchstone Books.

Schultz J., 1992, *The economics of aging*, New York, Auburn House.

Stallman J., Espinoza M.-C., 1996, *Tourism and retirement migration*, Department of Agricultural Economics, Texas A&M University, research report, 23 p.

Truly D, 2002, « International retirement migration and tourism along the Lake Chapala Riviera: developing a matrix of retirement migration behaviour », *Tourism geographies*, August, vol. 4.

Viriot-Durandal J.-Ph., 2003, *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités*, PUF, collection Lien social, p. 528.

Waldron V.R., Gitelson R., Kelley D.G, 2005, « Gender differences in social adaptation to retirement community: longitudinal changes and the role of mediated communication », *The Journal of applied Gerontology*, vol. 24, n° 4, p. 283-298.

Walker A., 1999, « The principles and potential of active ageing », Keynote introductory report, European Commission conference on active ageing, Brussels, November 15-16.

Weber M., 1971, *Économie et société*, Paris, Plon, Tome 1.

Wiseman R., 1980, « Why older people move: theoretical issues », *Research on Aging*, vol. 2, p. 141-154.

## Le choix de vieillir à domicile, l'inévitable adaptation des modes de vie

Étude longitudinale (1999-2006) de la mobilité quotidienne d'un groupe d'aînés de banlieue pavillonnaire de l'agglomération de Québec au Canada.

**Sébastien Lord**, Docteur en aménagement du territoire et développement régionale, Maître en science de l'architecture et bachelier en urbanisme

La mobilité quotidienne des personnes âgées est un enjeu majeur dans les sociétés occidentales. La part relative des aînés y augmente et leur présence est visible dans tous les milieux urbains, y compris dans les premières générations de banlieues nord-américaines des années 1950. Ces quartiers pavillonnaires, d'abord conçus et aménagés pour des familles auto-mobiles<sup>1</sup>, posent plusieurs problèmes fonctionnels aux personnes qui y vieillissent. Une très grande majorité des banlieusards âgés aspirent néanmoins à y rester le plus longtemps possible. Le fort attachement au milieu résidentiel contrebalance les obstacles quotidiens. Peu de recherches ont toutefois étudié l'évolution temporelle de telles aspirations résidentielles.

<sup>1</sup> L'auto-mobilité réfère ici à l'usage généralisé de l'automobile comme moyen de déplacement.

Les habitudes de déplacements des aînés sont de mieux en mieux documentées, mais principalement centrées sur le concept de déplacement. Les recherches en transport montrent que les aînés font autant sinon plus de déplacements que la population en général avant l'âge de 70 ans. L'interprétation des variables quantifiant les déplacements (distance, fréquence, durée...) se heurte cependant à la grande variabilité de la mobilité quotidienne individuelle et à son évolution selon le vieillissement de l'individu. Quant aux études qualitatives, elles montrent que l'éventualité de ne plus conduire est une perspective difficile, particulièrement dans ce type de banlieues. Un faible nombre de déplacements, voire l'immobilité à domicile, ne doit pas forcément être associé à un isolement social. Les personnes âgées témoignent d'un grand désir et d'une importante capacité d'adaptation. Or, tout comme pour leurs aspirations résidentielles, l'évolution des rapports à l'espace géographique en général, et aux moyens de déplacement en particulier, n'a pas fait l'objet de suivi dans le temps.

C'est dans cette optique que cette recherche longitudinale doctorale a exploré la relation entre la mobilité résidentielle et la mobilité quotidienne d'un groupe de 102 banlieusards âgés de 61 à 89 ans. Résidents dans l'agglomération de Québec au Canada, ils ont été consultés à deux reprises, en 1999 et en 2006. Cette étude longitudinale a croisé des méthodes quantitatives et qualitatives en utilisant des techniques d'analyse spatiale de manière à explorer la complexité de la mobilité dans la vieillesse.

# Trois fois par an, ne manquez pas votre rendez-vous avec Retraite et société

La revue *Retraite et société* est diffusée par La Documentation française et paraît trois fois par an. Depuis 2007, elle est également disponible sur le portail de revues en sciences humaines et sociales, Cairn.



Cette revue pluridisciplinaire a été créée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) en 1992 avec l'ambition d'en faire un véritable outil de réflexion et d'analyse sur la retraite. Elle aborde la retraite sous plusieurs angles : économique, démographique, sociologique, législatif, statistique, anthropologique, scientifique, etc.

Grâce aux études et analyses approfondies des professionnels de la retraite, français ou étrangers, des chercheurs, des universitaires et des journalistes auxquels elle ouvre ses colonnes, la branche retraite communique des informations et des études que l'on ne trouve souvent nulle part ailleurs.

La Cnav entend ainsi apporter une vision thématique et approfondie des problématiques des systèmes de retraite français et étrangers et expliquer les points essentiels de leur organisation, mais aussi leurs mutations et les enjeux qui les accompagnent.

## Numéros déjà parus

- 43 octobre 2004 > Les femmes et la retraite
- 44 janvier 2005 > Le vieillissement des immigrés
- 45 juin 2005 > Les nouvelles données démographiques
- 46 octobre 2005 > Le soutien aux personnes âgées en Europe
- 47 janvier 2006 > Aspects économiques du vieillissement
- 48 juin 2006 > Réforme des retraites : bilan et perspectives
- 49 octobre 2006 > Santé et inaptitude en fin de carrière
- 50 janvier 2007 > Les retraites en Europe
- 51 juin 2007 > La discrimination fondée sur l'âge dans l'emploi
- 52 octobre 2007 > Le vieillissement au grand âge
- 53 janvier 2008 > Face à la dépendance : familles et professionnels
- 54 juin 2008 > La réforme des retraites de 2003 : cinq ans après
- 55 octobre 2008 > Vieillesse et migrations
- 56 janvier 2009 > Le niveau de vie des retraités
- 57 juin 2009 > Emploi et retraite en Europe - Enquête Share
- 58 novembre 2009 > Famille et vieillissement en Europe - Enquête Share

## À paraître :

- 59 juin 2010 > L'état de santé des travailleurs âgés
- 60 octobre 2010 > Les rapports intergénérationnels en dehors de la famille

## Pour soumettre un article

### Par internet à :

[alix.robineau@cnav.fr](mailto:alix.robineau@cnav.fr)  
[carine.cordier@cnav.fr](mailto:carine.cordier@cnav.fr)

### ou adresser un CD avec une copie papier à :

**Cnav**  
**Service édition/publication - 121**  
**110, avenue de Flandre**  
**75951 Paris Cedex 19**

Merci d'utiliser si possible les logiciels Word pour PC - Excel pour PC

### Pour toute information complémentaire :

**Alix Robineau au 33 (0)1 55 45 51 31**  
**Carine Cordier au 33 (0)1 55 45 52 87**  
**Fax : 33 (0)1 55 45 81 84**

# Colloque International 2010

Âge, Citoyenneté et pouvoirs  
De la Recherche à l'Action

26 et 27 Octobre 2010

Centro de Extensión de la Universidad Católica de Chile

Pour plus d'informations : <http://www.reiactis.org/>





# les carnets de Retraite & société

## **Responsables éditoriales**

Carine Cordier, Alix Robineau, Cnav

## **Conception graphique et maquette**

Catherine Jégou, Cnav

## **Cnav - Service édition/publications**

110 avenue de Flandre

75951 Paris Cedex 19

Tel. : 33 (0)1 55 45 52 87

Imprimé en France par Corlet Numérique

Dépôt légal : mai 2010

ISSN en cours